Le plan d'Aventicum

Autor(en): **Secretan, Eugène**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de l'Association Pro Aventico**

Band (Jahr): **2 (1888)**

PDF erstellt am: **05.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-237094

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

LE PLAN D'AVENTICUM

TEXTE EXPLICATIF

Pour s'orienter dans l'une de nos cités modernes, il suffit d'un plan, pourvu qu'il soit exact, complet et accompagné d'une légende explicative. Pour s'orienter dans l'enceinte de l'ancien Avenches, il faut autre chose, même pour l'adhérent le plus zélé du *Pro Aventico*. Notre plan à la main, il sort de la ville actuelle ; la tour massive du musée, la colonne du Cigognier, la butte du théâtre, çà et là quelques pans délabrés du mur d'enceinte, et tout là-bas, dans la direction de Morat, la tourelle crénelée de la Tornallaz lui servent de points de repère, mais comment retrouver sur le terrain cette centaine d'emplacements marqués sur le plan ? Presque partout, le sol jadis fouillé a été nivelé ; il est recouvert de prairies, de champs de blé, de pommes de terre, de tabac. Les arbres fruitiers, très nombreux dans l'enceinte, empêchent toute vue d'ensemble. Et d'ailleurs, même l'emplacement une fois retrouvé, il reste mystérieux comme un sphinx. Notre plan a donc besoin d'être interprété, et tel est le but des pages qui suivent[1].

Il est bien entendu qu'il ne faut chercher ici, ni un tableau de la vie romaine à Aventicum, ni un guide du musée, ni un historique des fouilles aux XVIIIe et XIXe siècles, ni une classification, catégorie après catégorie, des antiquités recueillies. Chacune de ces études exigerait une monographie. Nous ne toucherons même à l'archéologie que là où elle est indispensable pour aider à fixer la topographie de l'ancien Avenches.

[1] A dessein, nous nous sommes écartés de l'orientation ordinaire, qui place le nord en haut. A Avenches, sur le terrain, et surtout venant de la gare, on a peine à se représenter le lac de Morat an nord, et Donatyre au sud. Au surplus, nous n'avons fait ici que suivre l'exemple de Bursian.

Notre cher et regretté collègue, M. Aug. Caspari, avait accepté de se charger de ce travail considérable, pour lequel l'avait préparé son activité pendant vingt-cinq années comme conservateur du musée. La mort nous l'a enlevé, emportant brusquement avec lui des trésors de renseignements inédits. La tâche ardue de le remplacer pour l'interprétation de notre plan m'a été facilitée, d'abord par les rapports annuels et officiels de M. Caspari lui-même, ainsi que par les deux catalogues manuscrits du musée (celui de Troyon et le sien) ; puis par la parfaite complaisance de son successeur, M. Louis Martin ; par les souvenirs personnels très précieux de M. Gérard Fornerod, ancien syndic et préfet d'Avenches ; enfin, pour les vingt ou trente dernières années, par les notes et les croquis minutieusement exacts de l'auteur même du plan, M. Rosset, commissaire-draîneur.

Pour plus de clarté, nous parcourrons région après région. Ainsi, après avoir examiné brièvement ce qui concerne le mur d'enceinte, ses tours et ses portes, et indiqué la direction de quelques voies romaines, nous passerons en revue l'ancienne citadelle et ses abords, la région du Forum, les vastes espaces à droite et à gauche de la route de Morat, puis les régions jusqu'ici improductives, enfin les cimetières et la banlieue. Il va sans dire qu'il y a quelque chose d'un peu artificiel dans cette subdivision. Par elle-même, elle dit clairement que nous ne possédons pas encore la topographie authentique de l'ancien Avenches.

I

Mur d'enceinte. — Ses tours et ses portes. Voies romaines.

Notre plan, — un plan quelconque, si détaillé qu'on le suppose, — est impuissant à reproduire l'impression de grandeur et de pittoresque que provoque une promenade autour du mur d'enceinte ; c'est une promenade de six kilomètres, tantôt en plaine, tantôt le long de cet amphithéâtre de collines qui fermaient l'enceinte d'Aventicum, de l'est à l'ouest, et dont la portion culminante au sud-est est occupée maintenant par le village de Donatyre, qui s'est

campé sans façon sur la vieille muraille, en contribuant pour sa bonne part à la transformer en maisons modernes.

Assurément, l'impression première, en sortant de wagon devant la gare peu monumentale d'Avenches, n'est point une impression de grandeur ni de pittoresque : un pan de muraille se dresse à main gauche pour qui arrive de Payerne, trop monotone pour être pittoresque, trop peu élevé pour être imposant. Mais que, sortant de la ville moderne du côté de Morat on suive la grande route, en oubliant, — rien n'est plus facile, — qu'on traverse l'enceinte d'une cité disparue, au bout de vingt minutes en ligne droite, on distingue, à droite et à gauche de la grande route, le profil grisâtre ou verdoyant de la vieille muraille, déroulant lentement son vaste polygone autour d'un espace illimité, semble-t-il. Alors on comprend, d'instinct mieux que par des chiffres, les dimensions de cette cité insaisissable, invisible, engloutie dans le sol.

Suivons maintenant le mur d'enceinte, ou plutôt ses débris. Partout, c'est le travail séculaire de la destruction, infiniment varié dans ses phases successives. Un coup d'œil jeté sur le plan montrera que le vieux mur a mieux résisté là où il était appuyé par la pente des collines qu'en plaine, du côté du marais, de la bise et du *joran;* et s'il a disparu tout à fait à Donatyre et autour de l'Avenches moderne, c'est que les hommes ont été moins respectueux encore que les siècles.

Mais comment s'expliquer l'inégalité de destruction dans des conditions semblables, en plaine par exemple? Qu'on suive le tracé du mur d'enceinte, depuis l'endroit où la voie ferrée venant de Payerne y pénètre en légère tranchée au pré des Adoux, jusqu'au point où elle s'en éloigne, vers les Mottes, en filant en droite ligne sur Faoug et Morat; dans ce court trajet d'un quart d'heure on se rend compte de toutes les phases de la destruction ; ici un pan de mur déjà dépouillé de ses pierres de revêtement, sur les deux faces ainsi que sur la ligne de faîte, mais droit encore, austère dans sa rigidité et écartant par là-même toute végétation ; plus loin, les mousses et les plantes folles montent à l'assaut, grâce aux fissures, aux dentelures creusées par le temps ou les hommes ; ailleurs, la végétation triomphe et déjà le pauvre vieux mur

s'effondre ; ou encore, c'est une haie naturelle, poussant dru sur sa victime, qui témoigne seule de l'emplacement de la lutte ; là-bas, enfin, le tracé de la muraille romaine n'est révélé que par les limites de deux champs, de deux prairies.

On a comparé, région après région, les matériaux de construction utilisés pour le mur d'enceinte ; on a constaté quelque différence, davantage de calcaire jurassique du côté du marais, et de grès de Châtel ou de la Molière le long des collines ; la différence est plus sensible pour les fondations, plus profondes en plaine et parfois reposant sur pilotis ; mais partout, matériaux fort dissemblables, moellons ou cailloux roulés, qui ne doivent leur adhésion, leur ténacité dix-huit fois séculaire qu'au merveilleux ciment romain. Nulle part des briques ; nulle part non plus, comme dans les murs d'enceinte de tant de cités gallo-romaines, des pierres, des dalles ayant servi à d'autres édifices, ou même à des tombes. La raison en est simple : la muraille d'enceinte d'Aventicum date de la fin du Ier siècle, d'une époque de sécurité, tandis que la plupart de celles des villes gallo-romaines ont été élevées à la hâte, à la fin du IIIe ou IVe siècle, pour repousser les invasions déjà menaçantes[1].

Du temps de Vespasien et de ses successeurs, le mur d'enceinte d'Aventicum devait avoir une vingtaine de pieds de haut, et huit ou dix de large à sa base. Aujourd'hui, si quelques rares pans de mur s'élèvent encore à une quinzaine de pieds, près de la Tornallaz, par exemple, leur épaisseur maximum ne dépasse guère quatre ou cinq pieds. Nulle part, les dalles de faîte ne sont plus visibles ; la dernière, une superbe pièce de grès bombée gisait encore, il y a deux ou trois ans, dans la région des Mottes et à l'extérieur du mur. Il y en a une seule sur la terrasse devant le musée, exposée à toutes les intempéries, en attendant que se construise l'appendice promis depuis longtemps par l'Etat[2].

Une muraille de cette étendue et de cette importance devait être flanquée de tours nombreuses, selon l'usage constant des Ro-

[1] Voy. *De Caumont*, Cours d'antiquités monumentales. (II, chap. IX) Paris, 1831.

[2] Sa construction paraît enfin assurée pour l'année 1889 ; les frais seront en grande partie couverts par le solde du legs D'Oleyres, l'ancien conservateur du musée, mort en 1892, legs presque quadruplé par les intérêts accumulés.

mains. Elles n'ont pas manqué à Avenches, et quoique leur chiffre ne puisse être indiqué avec certitude, attendu qu'elles étaient plus espacées du côté de la plaine et du marais qu'ailleurs, on devait en compter quatre-vingts environ, non compris celles qui défendaient les principales portes d'entrée ou qui servaient de poste d'observation dans l'intérieur de la ville (trois de celles-ci sont marquées sur notre plan).

En février 1710, dans une lettre adressée à Marquard Wild, l'auteur de la très curieuse *Apologie pour la vieille cité d'Avenche*, par F. de Graffenried, résidant alors dans son château de Villars-les-Moines (à quelques kilomètres de la ville), se trouve la donnée la plus exacte qui nous reste : « L'enceinte de la ville était garnie de beaucoup de tours, *et on en remarque les masures ou les décombres à moins de chaque cent pas loin l'une de l'autre.* » (P. 193.) Si le français n'est pas élégant, il a le mérite d'être clair. Sur les plans de David Fornerod (1747 et 1769) et de Ritter (1786) ne figurent plus que trois vestiges de tours, non compris la Tornallaz, tandis que le plan de Duvoisin (1845) signale une dizaine d'emplacements (voir Bursian). Aujourd'hui même, en tenant compte et des souvenirs personnels des plus anciens habitants, et surtout des sondages opérés dans le sol sous la surveillance de M. Caspari, on peut garantir un chiffre d'emplacements un peu plus considérable, dont quatre ou cinq reconnaissables au-dessus du sol (trois, dit-on, dans des caves de Donatyre).

Une seule tour subsiste, bien connue de quiconque a parcouru l'enceinte d'Aventicum : c'est la Tornallaz, dominant gracieusement l'amphithéâtre des collines de l'enceinte, dans la direction de Morat. Elle est haute d'une quarantaine de pieds ; ses murs, à la base, ont cinq pieds d'épaisseur, et le diamètre intérieur varie de douze à quinze pieds. Malheureusement, ni ces dimensions ni les ouvertures actuelles, ni les crénelures du sommet, ne sont une garantie absolue de ce qu'étaient les anciennes tours : la Tornallaz, délabrée dès la fin du siècle dernier, — preuve en soient les croquis de Ritter, — a été entièrement restaurée en 1856[1].

[1] Longtemps, j'avais cherché en vain la date exacte ; je l'ai trouvée dans le compte rendu officiel du Conseil d'Etat (1856, p. 101).

En un point cependant l'architecture primitive a été respectée, et c'était l'essentiel : la Tornallaz fait saillie du côté de la ville, décrivant un demi-cercle, tandis que sa face extérieure fait exactement suite au mur d'enceinte, absolument comme si elle avait été nivelée sur le même plan.

En était-il de même pour toutes les tours? Là-dessus les archéologues diffèrent, chacun invoquant en sa faveur l'analogie de telle ou telle enceinte romaine[1]. Ici encore, le témoignage le plus concluant me paraît être celui de F. de Graffenried (1710). « Ce qu'il y a de singulier, dit-il, c'est que ces tours n'excédaient point les murailles par le dehors, mais étaient *toutes* à fleur du mur ; mais leur épaisseur, ou leur corps, soit qu'elles fussent rondes d'un côté ou tout à fait carrées, étaient *tous* en dedans du mur, ou intérieurement dans la ville. »

Les dimensions très restreintes de ces tours ne leur permettaient guère d'abriter commodément plus d'une vingtaine de soldats par étage. On a donc supposé qu'elles servaient surtout d'escaliers couverts pour atteindre à l'abri le faîte de la muraille, ou de poste offensif contre un ennemi ayant déjà pénétré dans l'enceinte.

Une muraille de six kilomètres, enveloppant une population d'environ cinquante mille habitants, devait être percée de plusieurs portes. On en a constaté une demi-douzaine, et probablement il y en eut davantage pendant les deux siècles de prospérité et de sécurité qui s'écoulèrent entre la restauration d'Aventicum par les Flaviens et les premières incursions des Allemanes, sous l'empereur Gallien.

La seule porte dont il subsiste quelque vestige est voisine de la Tornallaz, entre la tour et Donatyre; elle est vulgairement appelée Porte de Combes, du nom du chemin de dévestiture qui y aboutit. Désignons-la, pour plus d'exactitude, comme la porte de l'est. Elle comprenait, ainsi que l'attestent les soubassements, déblayés entre 1830 et 1840, une voûte centrale et deux petites portes latérales, les trois ouvertures réunies atteignant une cinquantaine

[1] Voy. entre autres *Bursian*, Aventicum Helvetiorum. 1867-1870, p. 6. *Doblhoff*, Auf dem Trümmerfelde Aventicums. 1883. p. 10 et 11.

de pieds en largeur. Il est assez probable, vu ses dimensions et son emplacement très en vue, que la porte de l'est était une de ces portes triomphales si fréquentes dans la Gaule, jusque dans des localités d'importance moindre qu'Aventicum.

A la porte de l'est correspondait celle de l'ouest, du côté de Moudon (Minnodunum). Le niveau de cet emplacement a été bouleversé vers 1863 par la correction d'une route ; la porte était à l'endroit le plus bas ; tout près de là, mais hors de ville, gisait un amoncellement de débris de poteries, l'équivalent peut-être du *Monte Testaccio* de la Rome antique ; malheureusement ce tumulus a disparu sans rien livrer d'intéressant pour le musée.

Entre ces deux portes principales, à l'est et à l'ouest, il devait en exister au moins une au sud, vers Donatyre (car dans cette direction ont été retrouvées des traces importantes de villas romaines), et probablement trois dans la région septentrionale, du côté du marais : l'une, bien constatée, à l'issue du chemin actuel des Mottes ; une seconde, très probable, à l'endroit où commençait une voie sépulcrale se dirigeant du côté du lac ; une troisième, au point précis où la route actuelle de Morat sort de l'ancienne enceinte. A cet égard, nous en savons donc plus long que nos prédécesseurs d'il y a un siècle : en 1786, Ritter n'avait pu retrouver trace d'aucune de ces portes.

Or, ce sont là autant de points de repère pour fixer la direction des principales rues. On sait qu'un réseau très complet de routes romaines venait aboutir à Aventicum, et nous n'avons pas à les énumérer ici ; il est évident qu'elles se continuaient dans l'intérieur de la cité, mais jusqu'ici, ainsi que le montre notre plan, on n'a retrouvé que des tronçons de voies romaines, presque tous perpendiculaires les uns aux autres. Aux Champs Baccon, par exemple, ces tronçons sont assez rapprochés pour permettre de se représenter ce qu'étaient les quartiers en plaine. Si la voie romaine n'était pas large (15 à 20 pieds), elle était d'autant plus solidement assise, reposant, selon les terrains, sur une triple couche de matériaux. L'un des tronçons retrouvés à Avenches, aux Conches-Dessus, dans une région un peu humide et déprimée, recelait une épaisseur de gravier d'une dizaine de pieds ; il a été exploité

comme gravière, et le bénéfice s'est chiffré par milliers de francs, m'a dit le propriétaire.

Il suffit de jeter les yeux sur l'emplacement du théâtre, sur ceux de la porte est et de la porte ouest, pour conclure que ces trois points étaient reliés par une voie romaine. Son tracé a pu être suivi depuis la porte occidentale jusque vers le cimetière actuel, et aujourd'hui encore une partie de cette région porte le nom significatif de : « Au vieux grand chemin. » En revanche, du théâtre à la porte orientale, il faut quelque effort d'imagination pour se représenter l'ancienne route romaine à la place du chemin actuel de Combes, et pourtant ce n'est que par là qu'elle a pu passer. Une autre voie, à peu près parallèle à cette première, se confond avec la grande route actuelle d'Avenches à Morat, du moins depuis l'enceinte jusqu'à quelques minutes de la ville moderne, preuve en soit le grand nombre de substructions et de mosaïques découvertes à sa droite et à sa gauche. Il devait y avoir un carrefour important non loin de la fontaine actuelle du Bornalet, mais il n'est plus possible de suivre la trace des diverses voies se dirigeant de là non pas en éventail, mais autant que possible parallèlement les unes aux autres, vers le Forum, vers la citadelle, enfin le long de ses pentes septentrionales. Ces dernières voies peuvent se suivre, sur le terrain mieux encore que sur le plan, grâce à des nivellements qui accusent la main de l'homme.

En général, il faut se souvenir que les routes romaines ont la vie dure, et l'on peut admettre, jusqu'à preuve du contraire, que les anciens chemins de dévestiture dans l'intérieur de l'enceinte ont un passé quinze ou dix-huit fois séculaire.

II

La citadelle et ses abords.

Si l'on ne savait l'usage constant des Romains, partout où une colline dominait une localité habitée, d'en prendre possession pour leurs principaux édifices publics, on aurait peine à se représenter que le monticule occupé par la ville actuelle d'Avenches

ait été jadis couvert de constructions romaines, car nulle part on n'en retrouve les traces. Cela s'explique pourtant : du IVe au Xe siècle, cette même colline a été le principal refuge de ce qui pouvait rester d'habitants, et lorsque les évêques de Lausanne, en souvenir de l'ancien siège de leur évêché, firent reconstruire sur ce même emplacement un bourg fortifié, on devine que les matériaux les plus voisins furent les premiers utilisés ; c'est ainsi qu'au XIe siècle la construction d'une muraille d'enceinte, encore en partie debout, et du château épiscopal, plus tard la résidence des baillis bernois, activa singulièrement la dislocation de ce qu'avaient pu épargner les invasions des Alemannes, des Huns, des Sarrazins. Dès lors, malgré des corrections de route et de niveau, surtout du côté de Payerne, et malgré des reconstructions importantes (l'église vers 1536 et en 1711 ; la maison de ville au commencement du XVIIIe siècle), rien ou presque rien n'a été retrouvé en fait de substructions antiques.

Sans doute, on sait par Ritter et par Haller que l'ancienne porte de Berne, dès longtemps détruite, présentait diverses antiquités encastrées, mais c'étaient un bas-relief provenant de quelque pierre tumulaire (?), un fragment de corniche analogue à ceux qui gisaient alors non loin du Cigognier. Aujourd'hui encore, l'étranger qui passe devant la façade de l'église regarde avec curiosité ces deux fragments de frise, en marbre blanc, bizarrement retournés de façon à servir de sièges. Ils sont là, solidement murés depuis 1711, mais on sait par F. de Graffenried qu'eux aussi proviennent des abords du Cigognier. Et quant aux trois inscriptions qui décorent la façade, on est au clair sur leur signification, mais beaucoup moins sur leur provenance.

Néanmoins, et en dépit de l'absence de témoignages tangibles, on peut avoir la certitude morale que sur la colline de la ville actuelle devait s'élever plus d'un temple. D'abord celui de Jupiter, construit habituellement, au dire de Vitruve, sur les parties élevées de la cité. Puis celui de la Victoire, dédié peut être à Vespasien et à Titus. Puis encore, très probablement, celui de la divinité protectrice d'Aventicum, la *Dea Aventia*, qu'elle fût d'origine helvète ou d'importation romaine. Trois inscriptions en l'honneur de la

Dea Aventia ont été retrouvées, dont deux à Villars-les-Moines, provenant d'Avenches évidemment, lors de la construction du prieuré[1]; la troisième a été déterrée, en 1750, de dessous les écuries du château, donc sur la colline elle-même, et après diverses vicissitudes elle a été encastrée en ville, dans la maison Renaud. Sans entrer dans les débats soulevés par l'interprétation de ces inscriptions, on est en droit d'en conclure à un culte régulier, nécessitant des frais considérables, peut-être une contribution annuelle. Y avait-il d'autres temples sur la colline du Capitole? C'est croyable. En tout cas, la mention, dans diverses inscriptions funéraires, de cinq ou six *Seviri Augustales*, et même d'un *Dendrophore*, implique l'existence d'un édifice consacré au culte de la maison des empereurs.

Si l'on admet, — et il est difficile qu'il en fût autrement, — que la colline de la ville moderne ait été le Capitole de l'ancienne, cet emplacement doit avoir été fortifié sur le versant le plus escarpé, du côté septentrional, celui qui fait face au Jura. A l'ouest, dans la zone la plus voisine du mur d'enceinte, il n'y avait, paraît-il, aucun édifice important; ainsi s'explique que cette même zone, devenue maintenant, sous le nom de *Prés Chouley*, une des richesses de la commune d'Avenches, n'ait jamais rien livré d'intéressant. Au contraire, la zone orientale, appelée *Derrière-la-Tour*, a été souvent explorée avec succès.

Droit au-dessus de la gare, sur un replat assez spacieux et qui paraît avoir été nivelé par la main de l'homme, ont été découvertes, dans l'hiver 1862 à 1863, les substructions d'un bâtiment de grande dimension, de plus de 260 pieds de long, mais sur la nature duquel on n'est pas encore au clair. L'emplacement exceptionnellement favorable, les dimensions considérables pour Aventicum font conclure à un édifice public, et le très petit nombre de matériaux de luxe livrés par les fouilles fait admettre une construction d'utilité plutôt qu'ornementale. Or, c'est précisément là, à une trentaine de pieds de l'angle oriental de ces soubassements plus ou moins rectangulaires, qu'a été sortie de terre, le 21 novembre

[1] Elles sont fort bien conservées, en lettres de la meilleure époque, et groupées, avec sept autres inscriptions, dans l'élégant péristyle de la chapelle du château.

1862, avec deux colonnes en marbre blanc, la fameuse Louve allaitant Romulus et Rémus. C'est un bloc en calcaire jaunâtre du Jura, en forme de prisme trapézoïde, destiné à être indépendant sur trois de ses faces. Le fac-simile seul en est au musée, mais on peut espérer que l'original y rentrera en son temps. Artistiquement, ce bas-relief laisse à désirer, et la donnée, imitation du fameux groupe en airain du figuier du Ruminal, à Rome, se retrouve, avec peu de variantes, sur des pierres tumulaires, des gemmes, des médailles, sur l'une des dalles de l'amphithéâtre de Nîmes. Ici, à Avenches, il tire une importance exceptionnelle du fait qu'il est remarquablement bien conservé, et qu'il était un des rares ornements d'un vaste édifice public. Et comme ce groupe de la Louve allaitant les jumeaux était une sorte d'armoirie parlante de l'empire romain, on comprend l'hypothèse d'un archéologue bâlois qui pensait retrouver dans cette austère construction de Derrière-la-Tour un grand bâtiment militaire.

Diverses rampes d'escalier conduisaient du bâtiment de la Louve à un replat inférieur, et c'est là qu'a été trouvé, en 1884, une superbe pièce en bronze doré, du poids de six kilos et représentant une aile de gryphon ou le fragment d'un vêtement flottant. (Musée, N° 1991.) C'est peut-être dans les mêmes parages (un champ d'Aug. Fornerod-Fornallaz), qu'avait été sortie de terre, en mars 1823, une jambe également en cuivre doré et plus grande que nature, d'un travail assez grossier, destinée sans doute à être vue de loin[1].

Sur le même replat que le bâtiment de la Louve, mais plus à occident, était l'emplacement de ce qu'on appelle à Avenches le « grand pavé. » De toutes les mosaïques d'Aventicum c'est celle dont l'histoire est la plus mouvementée, mais aussi la plus connue. Il suffira donc de rappeler ici que, découverte en partie en 1708 par F. de Graffenried, il dut la faire recouvrir à cause des réclamations du propriétaire (voy. sa lettre de 1710 à Wild); que, en 1751, Schmid de Rossan, fouillant au nom de LL. EE., la fit dé-

[1] Elle gisait tout près d'un mur long d'une centaine de pas, auquel aboutissaient de petits murs à angle droit, de vingt-cinq en vingt-cinq pieds. — Voy. le *Journal et extrait de correspondance de Fr.-R. De Dompierre*, le premier conservateur des antiquités dans le canton de Vaud (1822-1844), déposé aux archives du musée. Toutefois, d'après les catalogues, elle proviendrait des Conches-Dessus.

Cette pierre fut trouvée au Pommier-Rouge ?

blayer en entier, dessiner exactement par David Fornerod, puis recouvrir d'un pavillon protecteur ; qu'un parent du fameux archéologue De Caylus obtint de LL. EE. l'autorisation d'en faire transporter en France l'un des plus beaux panneaux ; que celui-ci fut abîmé dans le transport et que, du reste, par une singulière compensation, les autres panneaux demeurés sur place furent dégradés peu à peu, jusqu'à ce que, après 1798, le piétinement de la cavalerie, de passage à Avenches, achevât ce qui subsistait. Quel était donc le sujet de cette infortunée mosaïque, sortie de terre, pour son malheur, un siècle trop tôt ? C'étaient les amours de Bacchus et d'Ariane, avec accompagnement de scènes non moins mythologiques. A en juger par les relevés faits en 1708 et 1751, c'était loin d'être un chef-d'œuvre artistique.

Au reste, le susdit emplacement a livré plus et mieux qu'une mosaïque déjà endommagée. Il y avait là, d'après la description laissée par Schmid de Rossan, une élégante salle de bains de 55 pieds de long sur 36, avec un bassin central en marbre blanc, un *labrum* de 6 pieds de diamètre. Les parois de la salle avaient des revêtements en plaques de marbre, des décorations en arabesque. Diverses statuettes de valeur, plus ou moins mutilées, entre autres un Bacchus, furent également trouvées par Schmid, ainsi qu'un vase en marbre blanc avec des scènes de chasse, un chandelier également en marbre blanc, une foule de poteries de toute couleur, dont plusieurs avaient été des vases à parfum, un strigile en fer destiné à des frictions au sortir du bain. Rien de tout cela, cela va sans dire, n'est au musée, puisque les premières collections publiques à Avenches ne datent que de 1822 [1].

Avant de passer à la région du Forum, il reste à parler de l'amphithéâtre, qui occupait le prolongement oriental de la colline du Capitole. Grâce à sa position élevée, à ses hautes rangées d'arcades, l'amphithéâtre d'Avenches dominait la ville et ses environs.

[1] Jusqu'en automne 1838, c'est-à-dire jusqu'à l'aménagement du musée actuel, tout était entassé, non point dans un bâtiment public, mais dans la demeure de M. D'Oleyres, longtemps syndic d'Avenches, et qui était à peu près seul dans la localité à venir en aide à son ami le colonel De Dompierre, domicilié à Payerne.

Il devait rappeler, en miniature, le Colysée, construit à la même époque, sous la dynastie flavienne. Sans avoir les dimensions des principaux amphithéâtres des cités gallo-romaines, du moins de ceux de Nîmes et d'Arles, il était sans rival dans l'Helvétie et pouvait abriter sous son vaste *velarium* environ dix mille spectateurs. Ses diamètres actuels sont de 314 et 282 pieds, selon Bursian; mais, pour le comparer équitablement aux édifices semblables encore en partie debout, il faudrait y ajouter l'épaisseur de toute la portion aujourd'hui disparue. En effet, de l'amphithéâtre d'Avenches il ne reste à première vue qu'un cratère de forme régulière, dont les parois sont si bien nivelées et gazonnées, de tous les côtés et à sa base, qu'il ressemble à un creux gigantesque et verdoyant plutôt qu'à un amphithéâtre. En y regardant de plus près, toutefois, on constate, sur la face au midi et sur celle au nord-est, quelques hémicycles faisant partie d'une rangée de contre-forts ou d'arcades en encorbellement[1]; puis surtout, au sous-sol de la lourde tour quadrangulaire du musée actuel, reconstruite, on le sait, au XVIIe siècle, se voient encore des voûtes antiques, destinées à supporter les sièges supérieurs, et peut-être à contenir avant le combat les animaux féroces ou les gladiateurs. En outre, du côté du *Rafour*, la muraille de soutènement de la construction du XVIIe siècle est encore, par places, de l'époque romaine, mais il a fallu la restaurer partiellement en 1881.

En 1786, Ritter avait fait fouiller l'arène de l'amphithéâtre, sans y trouver, dit-il, autre chose que des déblais, provenant selon lui de l'époque où le château épiscopal fut construit aux côtés de l'amphithéâtre et avec ses ruines. Nous ignorons ce qui restait debout en 1536, à l'arrivée des Bernois, mais il y a dans Wild (p. 177) une phrase qui donne à penser. Graffenried, en 1710, lui écrivait: « Son amphithéâtre, qui subsiste en ruine dans le domaine du baillif, se voit encore *près de la moitié;* le reste est couvert de terre. » En 1751, de l'aveu de Ritter (p. 33), « la direction de la

[1] Les huit ou neuf hémicycles au nord-est, découverts en 1839, ont été sauvés d'une destruction certaine grâce à M. De Dompierre, qui n'eut pas de repos jusqu'à ce que l'Etat en eût fait l'acquisition. Ceux au midi ont été déblayés, en 1844, peu de semaines avant sa mort; ils font l'objet de sa dernière missive officielle.

nouvelle chaussée... *fit détruire* la partie d'un ancien amphithéâtre au midi qui se trouvait sur le nouvel alignement du chemin. » A la décharge de LL. EE., il convient d'ajouter que, en 1826, il fut question d'une nouvelle correction de la route qui l'aurait fait passer à travers l'amphithéâtre, en obligeant à combler l'arène ! Il en fut question assez sérieusement pour que M. De Dompierre, en sa qualité de conservateur des antiquités, ait protesté avec une indignation légitime dans une lettre du 13 juin 1826 adressée au département de l'intérieur... *Cuique suum !*

III

Le Forum et les terrains adjacents.

Où était exactement le Forum d'Aventicum ? Abstraction faite de toute connaissance des fouilles, l'étranger qui s'arrête au pied du pilastre du Cigognier, discernant en face de soi, à l'extrémité d'un espace plane et quadrangulaire, le monticule en fer à cheval du théâtre, se dit : « C'est là ; il n'y a pas à en douter. » Mais à cette intuition rapide succèdent bientôt des tâtonnements de diverse nature. Les fouilles nombreuses et fructueuses pratiquées au nord et à l'ouest du Cigognier, et surtout les murs, les massifs énormes de maçonnerie constatés au sud-ouest et au sud-est de la même colonne déroutent nos idées modernes, en forçant à étrangler pour ainsi dire l'entrée du Forum du côté septentrional. (Voy. le plan.)

Heureusement nous avons ici un guide généralement sûr, sans prétendre à l'infaillibilité : c'est l'analogie des autres cités romaines, et spécialement de celles de la Gaule. Dans presque toutes, ainsi que le remarque M. de Caumont, reparaît un même type ; ainsi, très généralement, les extrémités du Forum sont marquées par de larges portiques couverts, qui parfois l'entourent dans tout son pourtour. Ces portiques servent de halles pour les vendeurs, de rendez-vous d'affaires, de promenoirs. Le long du Forum, ou tout auprès, on retrouve d'habitude la basilique romaine, c'est-à-dire le tribunal où se rendait la justice ; des temples,

surtout celui de Mercure ; divers autres édifices publics, des thermes, et spécialement le théâtre. Aussi, lorsque M. de Caumont visita Avenches, — ce devait être vers 1830[1], — n'hésita-t-il pas à reconnaître dans le Cigognier le pilastre, formant angle du côté de l'ouest, d'un portique constituant l'entrée septentrionale du Forum. Cette circonstance me paraît atténuer, par parenthèse, ce qu'il y a d'un peu anormal dans l'orientation du théâtre, très frappante sur notre plan, et qui ne peut guère s'expliquer par la nature du terrain contre lequel il s'adosse. Il se pourrait même, — et ceci ferait disparaître l'une des difficultés, — que le portique du Forum d'Avenches ait enveloppé dans son enceinte le bâtiment massif à orient (celui que M. Caspari supposait être le temple d'Apollon), de même qu'à Rome le portique d'Octavie décrivait un vaste rectangle autour des temples de Jupiter et de Junon. Mais ce ne sont là que des suppositions.

Revenons à ce que les fouilles nous apprennent de positif. C'est peu de chose, attendu que la région entre le Cigognier et le Théâtre a été en somme peu fouillée. Déjà en 1786, Ritter avait été empêché d'y rien faire, « parce que, dit-il, toute cette étendue de vergers était ensemencée et en culture. » Il est à noter que ce terrain figure au cadastre sous le nom de *Lavoëx*, qui signifie tout simplement un lavoir public, allusion probable aux eaux provenant de la rupture de quelque aqueduc souterrain. Quant au terme de *Pastlac*, affecté à la lisière orientale de cette région, il faut, semble-t-il, en chercher la signification ailleurs que dans quelque étymologie ingénieuse (*Pastinaca*, certains légumes, et de là le marché aux légumes) ; au dire d'anciens habitants d'Avenches, ce mot bizarre désignerait tout simplement un emplacement humide, et l'on sait que ce n'est pas pour rien que les cigognes bâtirent leur nid des siècles durant, au sommet de la colonne à laquelle elles ont laissé leur nom, et où elles reviennent parfois dans les années très pluvieuses.

Revenons à notre tour au Cigognier, qui est propriété communale, et dont la base a été consolidée en 1877. On répéterait volontiers cette parole candide de F. de Graffenried, en 1710 : « Ce

[1] Voy. tome III (1838), p. 267-270.

Cigognier trompe agréablement le spectateur qui va le voir de près, où il paraît tout autre que de loin. » De loin, en effet, ce n'est qu'une colonne isolée, grisâtre ou brunâtre, un peu maigre, se présentant mal au milieu d'une petite plaine. De près, c'est un pilier en calcaire blanc du Jura, assez compliqué, de trois pieds et demi de diamètre, où l'on distingue nettement une colonne principale d'ordre corinthien sans piédestal, de 37 pieds de haut, y compris l'entablement ; puis une petite colonne latérale non cannelée, comme soudée à la précédente, et de moitié moins haute ; puis surtout, au chapiteau de la petite colonne, des traces de cintre révélant la naissance d'une arcade qui se dirigeait vers l'est. C'est précisément là ce qui exclut l'hypothèse d'un temple, tandis que le peu d'épaisseur du pilastre ne permet pas d'y chercher les restes d'un arc de triomphe. D'ailleurs, ainsi que le montre notre plan, et mieux encore celui de Bursian, les fondations des murs jusqu'ici constatés par des fouilles concordent, à la rigueur, avec l'idée qu'on peut se faire d'un portique, mais les limites assurément en sont encore mal déterminées.

C'est au nord-ouest du Cigognier que les fouilles ont été les plus fréquentes et les plus fructueuses. De là, et non des environs immédiats du Cigognier, viennent plusieurs beaux fragments de corniches, ceux entre autres qui sont maintenant appliqués à droite et à gauche de la porte d'entrée du musée, l'un (1871) avec deux gryphons au bec d'aigle, posant la patte sur une amphore ; l'autre (1883) avec des dauphins dont les queues s'enroulent. Celui-ci est assez semblable aux deux fragments encastrés aux angles de l'église d'Avenches en 1711 ; ils paraissent provenir d'un même temple, consacré peut-être à Neptune, tandis que les gryphons indiqueraient plutôt un temple d'Apollon ou de Bacchus. D'autres fragments analogues, assure-t-on, gisent encore dans le sol vers ce même emplacement au nord-ouest du Cigognier. Les fouilles de 1880 et 1881 ont laissé constater un sous-sol formé d'un conglomérat très dur, de 30 mètres sur 4, ainsi que des dalles en grès formant escaliers ; le tout indiquant, selon M. Caspari, la base d'un temple. De ces parages provient également un fort beau fragment de frise avec un taureau marin et une amphore, appliqué au commencement du

XVIIIe siècle, à l'angle inférieur de l'un des escaliers de l'ancienne maison de ville, maintenant l'hôtel du Maure. Fort heureusement, cet intéressant bas-relief est si bien caché qu'il est par là-même moins exposé aux dégradations. On espère d'ailleurs qu'il finira par prendre le chemin du musée !

De tous les quartiers de monuments trouvés dans ces parages, celui qui a donné le plus de tracas aux archéologues et qui a fait couler le plus d'encre, c'est la grande corniche, style composite et quelque peu décadence, surmontée de l'inscription mystérieuse LUGOVES ; ce sont de grandes lettres, en bronze doré, dont la dernière, l'S, est encore fixée par des clous dans la pierre. Ainsi qu'en font foi divers documents manuscrits, dans les archives du musée, toutes les autres lettres avaient déjà disparu le jour même de la trouvaille, en février 1844, mais leur empreinte est très reconnaissable. Ce fragment ne provient point des abords immédiats du Cigognier, comme on le dit communément, mais, ainsi que plusieurs autres blocs abîmés par la poudre ou la pique des ouvriers, d'un champ situé entre le Cigognier et la Grange du Dîme. D'ailleurs la pierre de la corniche des Lugoves est tout autre que le calcaire blanc du Cigognier. Si ce terme mystérieux de Lugoves forme réellement un seul mot et une inscription complète, alors, ainsi que l'a expliqué dès 1844 M. de Dompierre, il ne peut guère être que le nom d'une divinité collective, celtique d'origine, et protectrice, paraît-il, de la corporation des cordonniers. Pour cette interprétation, on s'appuie sur une inscription d'Osma sur le Douro, près de Numance, en Castille, citée par Muratori (I, 529) : *Lugovibus sacrum loc. purcico*[1] *collegio sutorum. D. D.* On sait l'existence à Aventicum de diverses corporations possédant un édifice distinct, celle des *Nautae*, par exemple ; cette interprétation serait donc admissible. J'avoue cependant qu'on est tenté de chercher ailleurs, de compléter ce nominatif isolé et

[1] Ces deux mots ont eu plus d'une mésaventure. M. De Dompierre avait copié et répété *loco puteico*, ce qui n'était guère plus intelligible. M. Ch. Morel, notre collègue, me signale le texte corrigé du *Corpus Inscr. Lat.* II, N° 2818 : *Lugovibus sacrum L. L.* (Licinius) *Orcico* (nom propre) *collegio sutorum D.* (Donum) *D.* (dat.) Le *Corpus* constate que ces *Lugoves* sont inconnus. Pourquoi ne pas y voir une divinité protectrice du commerce ou de l'industrie, proche parente du Mercure celtique dont il va être question ?

insolite dans une inscription, d'y trouver par exemple les traces du fameux Mercure celtique, puis gallo-romain, Lug, dont la racine reparaît dans une foule de noms de lieux[1]. (*Lugdunum*, par exemple.) En tout cas, la discussion reste ouverte, et il importe de ne pas perdre de vue que, sur l'emplacement qui a livré les Lugoves, s'élevait un édifice distinct du portique du Cigognier, et en rapport avec quelque divinité d'origine celtique ou helvète.

Indépendamment de ces fouilles au nord et au nord-ouest du Cigognier, il en a été pratiqué, de 1832 à 1838, par les soins de l'inspecteur D'Oleyres, en Lavoëx, probablement sur la limite occidentale du Forum. Il estimait avoir trouvé l'emplacement de thermes, attenants au Forum, ce qui en soi n'a rien d'invraisemblable. C'est de là que provient entre autres une médaille de Marc-Aurèle, ainsi que nous l'apprend le journal de M. De Dompierre.

Voilà, assurément, des indications trop peu précises. Qu'on ait perdu la trace de beaucoup de fouilles faites au XVIIIe siècle ou avant 1822, c'est-à-dire avant l'entrée en fonctions de M. De Dompierre, cela s'explique; mais combien il est à regretter que le projet de M. De Dompierre, de tenir un protocole exact et méthodique de tous les emplacements fouillés, ait échoué devant de mesquines rivalités de communes. On en retrouve l'écho à plus d'une page du journal de M. De Dompierre, et pourtant l'honorable conservateur des antiquités, domicilié à Payerne, était un ami personnel du syndic d'Avenches, l'inspecteur D'Oleyres, qui fut son successeur de 1844 à 1852.

Avant de quitter cette région si mal connue du Forum, nous avons à nous arrêter au théâtre. Là encore, il faut s'attendre à des lacunes ou à des renseignements contradictoires.

Au théâtre, plus encore qu'au Forum, c'est l'analogie qui doit nous servir de guide, car l'état actuel des ruines et le maigre produit des fouilles nous apprendrait fort peu de chose. Seul, l'hémicycle destiné aux gradins des spectateurs s'est imprimé assez profondément dans le sol pour ne laisser aucun doute. L'espace libre

[1] Voy. sur le Mercure gallo-romain trois articles fort ingénieux de M. P. Monceaux (*Revue historique*, 1887 et 1888), mais où il n'est point fait mention directement de nos *Lugoves*.

dans l'intérieur du fer à cheval, correspondant à notre parterre, l'*orchestra* des théâtres romains, n'était point destiné aux évolutions du chœur, comme dans les théâtres grecs, mais servait de sièges aux spectateurs de haut rang. Or, cet espace large de 150 pieds, aujourd'hui ensemencé, a été fouillé rarement et peu judicieusement. En 1841 et 1842, les deux propriétaires de cette parcelle se sont entendus pour extraire du sol un mur en fer à cheval, large de 5 pieds et profond de 12 à 15 pieds, ce qui leur valut, au dire des ouvriers, un millier de chars de pierres! En vain M. De Dompierre protesta, auprès de la commune et auprès de l'Etat, contre cette destruction systématique. J'ignore ce qu'il est advenu de la scène proprement dite, que traverse dans toute sa longueur le chemin actuel. La façade du théâtre regardant le Forum devait sans doute, comme dans d'autres localités gallo-romaines, être décorée de colonnades et de statues, et se relier au Forum par un portique analogue à celui du Cigognier. Ces quelques indications permettent, sur place, de reconstruire en imagination la perspective grandiose qui s'offrait au spectateur du haut des gradins du théâtre, avec le massif sévère de l'amphithéâtre à gauche, à dix minutes de lui, et le gracieux lac de Morat à droite, à l'arrière-plan, encadré par les fertiles collines du Vully.

Si l'amphithéâtre a été détruit de bonne heure pour servir de matériaux de construction, le sort du théâtre a dû être analogue : les fours à chaux ont fait leur œuvre, là comme ailleurs ; la poussière des siècles s'est, pour ainsi dire, amoncelée sur ses ruines, et, la végétation aidant, elles ont formé un monticule appelé dans la contrée la *Vieille Tuillère*, ou bien encore *Au gros tertre*. En 1786, Ritter reconnut aisément, grâce à quelques fouilles, l'emplacement du théâtre, y constatant même des voûtes et des murs concentriques. Haller, au commencement de ce siècle, ne lui consacre que deux lignes dans sa description d'Avenches, longue d'une quarantaine de pages. M. de Caumont, vers 1830, le mesura exactement, tout en regrettant l'absence de recherches systématiques. En 1845, fut dressé le premier plan, par les soins de M. Duvoisin. Quelques fouilles furent pratiquées, l'hiver de 1847, dans la portion occidentale de la *cavea*, c'est-à-dire des gradins. Le prin-

cipal résultat fut de mettre à nu bon nombre de *cunei*, c'est-à-dire de tronçons des murs de soutènement des gradins; dès lors ils se désagrègent rapidement. Mais il y aura à tenter des fouilles méthodiques, soit dans l'orchestra, soit le long de la paroi extérieure de l'hémicycle. D'ici là, la commune, à laquelle appartient la majeure partie de l'emplacement, fera bien de faire bonne garde, preuve en soit le massif qui s'est détaché en bloc pendant l'hiver 1886 à 1887.

Les fouilles ont donc été peu productives au théâtre d'Aventicum, si l'on pense à tout ce qu'ont livré, en fait de marbres, de statues, d'objets d'art, les théâtres d'Arles et d'Orange, plus considérables assurément que le nôtre, et même celui d'Augst, qui a l'immense avantage d'être devenu la propriété de la Société d'histoire et d'archéologie de Bâle.

A Avenches, le produit des fouilles du théâtre peut être rangé sous deux ou trois catégories : d'abord, bon nombre d'instruments en fer, outils de maçon, marteaux, ciseaux, haches en fer, couteaux à lame, courte et large, etc., ayant servi en partie lors des destructions successives ; puis divers menus objets, ayant appartenus soit à la décoration de l'édifice, soit aux acteurs ou aux spectateurs, tels que de nombreux fragments de marbres fins, une inscription très mutilée (N° 1488), plusieurs clefs en fer, de diverses formes, un timbre en bronze (N° 1967) et une sonnette en bronze, un petit vase en bronze forme clochette ; un charmant petit dauphin en bronze, tenant une conque marine dans sa gueule (N° 1077), une rondelle en zinc avec l'empreinte d'une cuirasse (N° 1347) ayant pu servir de contre-marque, une charnière en bronze en forme d'œuf (N° 1471), un couvercle de vase (?) en bronze très mince, avec une singulière tête de femme en relief. (N° 1852.) En faits d'objets personnels, il faut citer : plusieurs épingles à cheveux, en os ou en bronze, des broches et des bracelets en bronze, diverses petites cuillières à parfum, une pierre à broyer le fard, de sept centimètres de long (N° 1844), un fragment d'instrument en ivoire, forme lyre (N° 1853), etc.

Quelques mots enfin sur une trouvaille très instructive, faite en 1875. Un ouvrier, dit le rapport annuel de M. Caspari, « fit la découverte d'une certaine quantité de monnaies empilées, mais toutes

frustes et tellement oxydées que ce n'est qu'avec peine qu'on pouvait les détacher et les reconnaître pour des pièces à l'effigie de Tetricus. » En apparence, ce renseignement a peu de valeur ; en réalité, c'est ce que nous savons de plus décisif sur les temps de la première invasion des Alemannes. On est fondé à admettre, en effet, qu'elle se produisit en Helvétie sous le règne de Gallien, entre 260 et 268. Or, ce Tetricus des monnaies du théâtre d'Aventicum, l'un des généraux devenus indépendants du pouvoir central, domina dans les Gaules de 268 à 274, jusqu'au triomphe d'Aurélien. Et puisqu'il s'est trouvé dans les décombres du théâtre d'Avenches des monnaies de Tetricus *empilées*, c'est que, jusqu'à ce moment du moins, l'édifice était resté debout et en usage ; donc, si réellement les Alemannes ont pénétré dans Aventicum sous Gallien, comme ils l'ont fait dans beaucoup de cités helvéto-romaines, ce fut un orage bientôt dissipé, non pas une invasion durable. On pourrait tirer, de ces monnaies empilées de Tetricus, d'autres déductions encore, mais il faut savoir s'arrêter sur la pente glissante des hypothèses.

En tout cas, ce fait montre une fois de plus combien il importe, pour les collections de médailles, de noter l'emplacement exact, et malheureusement c'est ce qui n'a point été fait pour celle du musée d'Avenches : sur plus de 700 médailles, on ne connaît que pour un très petit nombre le lieu exact d'où elles proviennent. Sans doute, le dépouillement par ordre chronologique du catalogue des médailles supplée en partie à cette lacune ; c'est ainsi que j'ai retrouvé, sur 710 numéros inscrits, environ 120 exemplaires provenant authentiquement d'une période séculaire, entre la mort de Gallien (268) et la seconde grande invasion (vers 353) ; aucune médaille, sauf erreur, ne date des années 353 à 364, et seulement une dizaine de Valentinien à Théodose, c'est-à-dire jusqu'à la fin du IVe siècle. Mais que sont les 710 exemplaires du médaillier d'Avenches, collectionnés en 50 ou 60 ans, en regard des milliers, des dizaines de milliers de monnaies, ramassées pendant quinze siècles dans l'enceinte d'Aventicum, et en partie détruites, en partie disséminées en tout pays !

IV

La région des Conches-Dessus.

Prilaz, Conchettes, Perruet, Prés de Prilaz.

Pour simplifier, nous désignerons ainsi le vaste terrain, généralement couvert de prés et de vergers, compris entre la grande route actuelle et l'ancienne voie romaine de la porte de l'est au théâtre, territoire limité par le chemin des Conches à l'occident, et, à l'orient, par les pentes plus ou moins boisées qui aboutissent au mur d'enceinte du côté de la Tornallaz[1]. Cette région ayant été abondamment explorée, dès le commencement de notre siècle, je la subdiviserai pour plus de clarté.

Suivons d'abord en la remontant, la voie romaine devenue le champêtre *chemin de Combes* (pas à confondre avec celui des Conches). Nous trouvons, le long de la dite voie, et comme garantie de sa direction, un emplacement fouillé en 1838, par les soins de M. D'Oleyres, construction abondante en couloirs et en petits murs mais qui, sauf erreur, n'a rien livré pour le musée. Un peu en arrière, au nord, est marquée une construction retrouvée en 1863, d'où provient un cadran solaire sur un bloc de calcaire fort curieux à étudier, parce qu'il est exactement adapté à la longitude d'Avenches, mais qui n'est point d'origine antique. En continuant à monter le chemin de Combes, on arrive à l'emplacement traversé par un aqueduc important et qui a livré, en 1868 et 1869, la mosaïque dite des lutteurs, probablement Hercule terrassant Antée. (Musée N°s 1391 et suivants.) Un peu plus haut, et un peu en deçà de l'alignement du chemin, ont été sorties du sol, en 1785, donc une année avant les fouilles de Ritter, une vingtaine d'amphores, de grande dimension (70 à 80 litres), mais dont la plupart

[1] A proprement parler, le terme de Conches (*concha,* coquille) ne devrait s'appliquer qu'à la partie de cette région qui présente une dépression sensible, mais l'usage l'emporte sur l'étymologie, si bien qu'on distingue les *Conches-Dessus* et les *Conches-Dessous,* or celles-ci sont plates comme la main.

se sont détériorées en les sortant[1]. Elles reposaient renversées, selon Ritter, entourées de murs et dans une espèce de cellier. C'était apparemment la cave de quelque villa voisine. Deux ou trois de ces belles amphores sont au musée d'Avenches, trois à celui de Berne (données en 1832 par l'ancien chancelier May); d'autres ont disparu à l'époque de la révolution de 1798. Tout près de là, à l'est, on aperçoit un vaste rectangle, nivelé par la main de l'homme, peut-être jadis une place publique?

Redescendons jusque vers la limite orientale du Forum, et suivons le chemin dit des Conches, en tournant le dos au théâtre. Voici, à droite du chemin, un ensemble de substructions d'où provient (1863) la première mosaïque retrouvée par M. Caspari; elle se compose d'une série de panneaux purement décoratifs, sans figure d'homme ni d'animal (voy. Bursian, planche XXVII); quoique moins appréciées par les archéologues, et cela se comprend, ces mosaïques-là ont, en réalité, un cachet plus artistique et accusent moins la décadence. Tout près de là figurent des emplacements fouillés en 1872 et 1875, sur lesquels je n'ai rien pu retrouver de précis. Rien à signaler non plus pour tout le champ de *Prilaz*, qui longe le chemin des Conches; rien non plus dans la portion de la *Conchette* attenante à ce même chemin. On est conduit à se demander s'il n'y avait pas là une place publique, qui sait? quelque *forum boarium* (marché au bétail), dans le genre de celui constaté en 1882, à Mandeure près de Montbéliard (*Epamanduodurum*)[2].

Un emplacement beaucoup plus productif, c'est le terrain Blanchod-D'Oleyres, à l'angle du chemin des Conches et de la grande route, abondamment fouillé en 1875. Dans une substruction d'environ 300 pieds carrés, on a trouvé quantité de poteries, de qualités et de formes diverses, dont une douzaine avec marques de potier, entre autres deux grandes écuelles en terre jaune signées *Sabinus*, une soupière en terre rouge sigillée (N° 1665), deux dou-

[1] Cette dernière assertion se fonde sur un recueil de charmantes aquarelles du peintre Curty, exécutées de 1783 à 1793, et déposées à la Bibliothèque de Fribourg. Cet album m'a été obligeamment confié par le bibliothécaire, M. l'abbé Gremaud.

[2] *Note sur une enceinte récemment découverte à Mandeure* (Doubs) par M. Ch. Duvernoy. (*Mémoires des Antiquaires de France*, tome XLIV.) Il est à remarquer que, dans la Conchette Jomini ont été trouvés, en 1875, six fers pour les bœufs, ainsi que divers instruments agricoles.

zaines de godets de lampe, deux tuiles légionnaires, dont l'une avec la marque de la XXIe légion, la redoutable Legio Rapax. (No 1675.) De là aussi sont provenues antérieurement plusieurs des grandes amphores du musée; c'est le cas pour les Nos 451 et 452, légués par M. D'Oleyres au musée en 1852. Puis, ce qui a dû toucher davantage encore propriétaires et ouvriers, il a été extrait du même emplacement une centaine de toises cubes de matériaux de construction, qui ont été vendus pour la somme de 1200 fr.! C'est là un chiffre exceptionnel, cependant on m'a cité, dans les Prés-Verts, le long du mur d'enceinte, un terrain d'où le propriétaire a sorti quelques centaines de chars de pierres! Ce devait être entre 1815 et 1820. Ces deux exemples, ajoutés à celui du théâtre (voir pag. 26), donnent une idée de la masse colossale de matériaux qu'a livrés le sol inépuisable d'Aventicum.

Retournons à nos Conches-Dessus, car proprement le terrain Blanchod-D'Oleyres n'en fait plus partie. En suivant le long de la route de Morat les *Conchettes*, c'est-à-dire la propriété Jomini-Schairrer, on arrive, un peu avant la petite fontaine du Bornalet, à un emplacement classique dans l'historique des fouilles. Ce n'était point, semble-t-il, un édifice public, mais quelque opulente maison particulière, fouillée de 1864 à 1866 par M. le syndic Schairrer. Indépendamment d'une multitude de fragments de poterie fine, de nombreux instruments en fer (tubes, anneaux, ciseaux, couperets, clefs, etc.) de divers morceaux de verre, entre autres un verre blanc très rare, travaillé à la meule (No 1147), c'est de là que viennent deux statuettes en bronze très précieuses par leur facture artistique et par leur bonne conservation : un acteur tragique (No 1286), et un gladiateur dit Samnite (No 1285), puis la statue en marbre (un tiers nature) d'un Silène portant une corbeille de fruits destinée aux sacrifices (No 1298), puis une statuette de Minerve, endommagée par le feu (No 1323), enfin la fameuse plume métallique, avec bec doré et avec étui (No 1177, et 1178), exemplaire jusqu'ici unique en Suisse[1].

[1] Ici comme ailleurs, mon but est de grouper les objets provenant d'un même emplacement et d'années différentes, mais non point d'en donner l'explication. Ceci sera l'affaire d'un guide méthodique du musée, qui devra se publier tôt ou tard.

Un peu plus avant dans les champs, au delà d'un tronçon de voie romaine, toujours à la Conchette Schairrer, a été mis au jour en 1869 un bâtiment notable. C'est du moins ce qui résulte d'une inscription brisée en plusieurs fragments, dont on a reconstitué approximativement le texte (voy. Hagen, *Tituli Aventicenses* N° 42). Il s'agit d'une *schola* élevée en souvenir d'un Otacilius Sabinus et par des membres de la même famille. L'inscription est d'une redondance oratoire et très provinciale, l'interprétation n'en est pas du tout commode, mais c'est bien d'une *schola* qu'il est question, et nous verrons plus loin ce qu'il faut entendre par là.

Encore plus au sud, sur le même terrain Schairrer, des fouilles faites en 1875 ont abouti à peu de chose comme traces de bâtiments ; c'est de là que provient une petite jatte en argent (N° 1731) où l'on avait cru voir des signes indéchiffrables soi-disant gravés sur le fond.

Dans un emplacement voisin, M. le pasteur Jomini a eu la bonne fortune de découvrir, en 1873, deux amphores d'Afrique remplies de dattes et d'olives carbonisées. Ces fruits du midi sont une des curiosités du musée (N°s 1644 et 1645), d'abord parce que leur présence, à Avenches, en dit long sur les moyens de transport usités au IIIe ou au IVe siècle de notre ère, puis parce qu'ils sont les témoins irréfutables de l'un des incendies qui ont consumé Aventicum.

Vis-à-vis de la *schola* d'Otacilius Sabinus, et sur la limite orientale des *Prés-de-Prilaz* s'élevait un édifice somptueux et considérable, retrouvé de 1849 à 1851, par M. D'Oleyres, et dessiné par ses soins (voy. un croquis dans Bursian p. 18 et 19). Il s'agit, si j'ai bien compris, d'une double colonnade de 112 pieds de long, dont l'entrée principale était formée par une arcade d'une douzaine de pieds d'écartement donnant accès dans ce promenoir par l'une des petites faces latérales. Entre la troisième et la cinquième colonne de la façade principale, faisant face à la *schola* d'Otacilius, s'avançait une petite esplanade occupée probablement par une statue équestre. A force de grouper les nombreux fragments d'inscriptions épars çà et là (N°s 103-105), on est arrivé à conclure que cette colonnade, sans doute couverte, était une *schola*

érigée en l'honneur de Q. Cluvius Macer, le *duumvir* (magistrature municipale), et que la statue équestre, du reste totalement détruite, devait être la sienne. Bien plus, on est arrivé à savoir, par une autre inscription, que Cluvius Macer avait fait construire à ses frais une *Curia*, une maison de ville, pour la cité d'Aventicum, (vraisemblablement vers le Forum) et que, en retour de cette munificence, les autorités locales lui avaient voté une *schola* et des statues. Plus tard, sa femme et l'un de ses fils y eurent aussi leur statue, et sans doute la *schola* des Macri fut décorée peu à peu de monuments commémoratifs. Malgré le grand nombre des débris recueillis là (Nos 3-102), il ne subsiste, outre les fragments d'inscription, qu'un seul et dernier vestige d'une statue, une main en bronze.

Et maintenant ce terme mystérieux de *schola* commence à se dégager des brouillards. Ici sa signification est presque claire : *scholam et statuas* dit l'une des inscriptions de 1849-1851, tandis que, pour l'édifice en mémoire d'Otacilius, il était dit : *scholam* et *(s) criptionem* (peut-être une « inscription » commémorative, peut-être une mention spéciale dans quelque registre officiel ?) Mais que peut signifier *schola* tout court? Evidemment sous l'empire et surtout en province, ce terme s'était écarté de son ou plutôt de ses divers sens primitifs. A Avenches, *schola* ne signifie plus même l'édifice servant de rendez-vous à diverses corporations de militaires ou de fonctionnaires publics ; il semble se dire couramment de tout bâtiment affecté à une confrérie quelconque. C'est le cas de la troisième *schola* authentiquement connue à Aventicum[1]. Elle a été découverte en juin 1804, dans « le pré des hoirs Guisan, » immédiatement au sud de la *schola* des Macri. Or, à l'inverse de la précédente, celle-ci est connue, non point par les débris de l'édifice lui-même, mais exclusivement par une inscrip-

[1] Malgré l'usage qui s'est établi de parler de la *Schola* des Camilli (en Perruet, 1810 et 1870) rien ne prouve que l'édifice en leur honneur en fût réellement une, ce qui était le cas de celui d'Yverdon. (Voy. Hagen, N° 86.) — Et quant au monument inconnu auquel se rapporte la fameuse dédicace, *medicis et professoribus*, encastrée dès le XVIe siècle dans l'église d'Avenches, il est impossible de rien affirmer d'authentique ni sur l'emplacement de ce monument ni même sur l'existence d'une école des hautes études. Après quoi, il est assez probable qu'Aventicum aura eu, depuis le règne d'Adrien, une institution de ce genre.

tion, remarquablement bien gravée et conservée, quoiqu'elle ait été plusieurs années gisant devant l'amphithéâtre, mal abritée, et cela par la négligence de l'Etat, à qui elle avait été donnée par les MM. Guisan. Cette inscription nous apprend que la corporation des *Nautæ* (comme qui dirait : la compagnie des transports par voie d'eau) avait fait élever cette *schola* en l'honneur de la Maison impériale. L'importance de la corporation des *Nautæ* ne surprend point, quand on se rappelle que les meilleurs matériaux de construction d'Aventicum sont les calcaires du Jura, et qu'ils y ont tous été amenés par voie d'eau.

En se rapprochant de nouveau de la grande route, mais sans sortir de cette région appelée tantôt Prés-de-Prilaz, tantôt Perruet (localité pierreuse), on remarquera sur le plan tout un ensemble de constructions, traversées par un aqueduc. L'un de ces massifs, fouillé en 1881 et 1882, et déjà auparavant, n'est autre qu'un temple, au dire de Caspari. Malgré sa position excentrique, cette hypothèse est plausible. Vers 1840, les débris exhaussaient encore le sol d'environ deux pieds : les recherches de Caspari, en 1881 et 1882, ont fait constater un massif de maçonnerie descendant à une quinzaine de pieds, comme pour les soubassements de temples au nord-ouest du Cigognier. Les fouilles furent donc peu productives ; il faut citer entre autres, en 1882, deux fragments d'un trépied ou d'un candélabre en bronze doré (Nos 1943 et 1944), et surtout une lamelle en bronze de sept centimètres de longueur, portant des lettres sur quatre lignes (No 1941). Dans l'opinion de Caspari, « cette pièce faisait partie de tout un assortiment, au moyen duquel les prêtres du lieu montaient leurs inscriptions. » Mais nulle trace naturellement des objets de valeur ni même des marbres fins qui avaient dû décorer cette vaste construction. On sait d'ailleurs que, de tous les édifices antiques, les temples sont ceux qui ont été le plus complètement détruits, du moins au nord des Alpes.

Toute cette portion des Conches-Dessus a été si souvent fouillée, et les antiquités trouvées y sont si abondantes, qu'il devient de plus en plus difficile de s'y orienter, à plus forte raison quand on n'est pas de la localité. L'inventaire Troyon, antérieur à 1852,

indique très incomplètement le lieu de provenance. Et puis, par le fait des changements de titres, de grades ou de fonctions, par le fait des alliances, des ventes, tel champ, depuis le commencement du siècle, sera désigné de quatre ou cinq façons différentes. Même pour les plus experts en cette matière, les propriétés présentes et passées des Fornallaz, des Fornerod, des D'Oleyres constituent un vrai labyrinthe, où je me serais égaré perpétuellement sans le fil d'Ariane d'un guide complaisant. Et quant au cadastre, comme il sera prochainement renouvelé pour le district d'Avenches, ce n'est pas le moment de s'appuyer sur lui. Je renonce donc à grouper une foule d'objets intéressants qui proviennent surtout des Conches-Dessus, ne pouvant dire exactement à quelle parcelle du plan ils appartiendraient. Leur place naturelle est d'ailleurs dans une description du musée plutôt que dans un aperçu topographique.

Mais il faut mentionner encore, en Perruet, deux emplacements importants, celui d'un grand hypocauste, transporté et reconstitué en 1862, au sous-sol du musée, et celui d'où sont sorties, en 1810 et en 1870, diverses inscriptions relatives à ce qu'on a appelé improprement la « *gens Camilla.* »

Les traces d'hypocaustes retrouvés à Avenches depuis un siècle sont innombrables, mais celui de 1862, sur un fonds du commandant Fornallaz en Perruet, est le mieux conservé dont on ait le souvenir. On sait que sous l'empire, même en Italie, les Romains, passablement frileux, chauffaient leurs maisons au moyen de calorifères à air chaud ou à eau chaude. Seulement au lieu d'être en métal comme nos calorifères modernes, les leurs étaient en terre cuite, et au lieu d'être dans les appartements, ils étaient pratiqués au-dessous, de là leur nom d'hypocaustes. Les Romains ne paraissent pas avoir employé d'autre combustible que le bois ; mais ils ont eu un savoir-faire surprenant pour utiliser la chaleur produite, la faisant circuler dans des conduites en briques de façon à chauffer tour à tour et inégalement les chambres de bains et le reste de l'appartement, sans y laisser pénétrer la fumée. L'emplacement d'un hypocauste n'indique donc point par là même des bains publics. Pour l'hypocauste de 1862, ce pouvait être le cas, vu les dimensions et la nature des constructions retrouvées au-

dessus de l'hypocauste. Celui-ci était formé de seize piliers, chacun d'une vingtaine de briques, reposant sur un dallage en marbre. Deux grands fours en pierre produisaient la chaleur voulue qui circulait de là entre les piliers de l'hypocauste, puis partout où la conduisaient les tubes ou les tuyaux. Au reste, un coup d'œil jeté sur l'hypocauste de 1862 reconstitué à peu près tel quel dans le sous-sol du musée (côte à côte avec une pirogue lacustre introduite là dix ans après) en dira plus long que descriptions ou croquis.

Venons-en donc aux inscriptions relatives aux *Camilli*. Elles ont été beaucoup étudiées et beaucoup discutées, en combinant celles trouvées à Avenches en Perruet et en Prilaz, avec celle de Villars-les-Moines et les deux d'Yverdon relatives à la même famille [1]. La place nous manque pour entrer dans ce débat, du reste un peu spécial. Il suffira de savoir que, sur une première inscription, trouvée en 1810, dans le fonds du grand conseiller Hector Fornallaz, en Perruet, Julia Festilla, une prêtresse (*flaminica*) du culte des Augustes (celle-là même à qui les habitants d'Yverdon dédièrent une inscription), rappelait les funérailles publiques et les statues votées à C. Valerius Camillus, un frère de son père ; cette inscription de 1810 a été longtemps crue perdue, elle s'est retrouvée à la Borde, une maison de campagne au-dessus de Lausanne et, dès 1879, elle figure au Musée cantonal, en attendant, espérons-le, de retourner dans sa patrie. Mais voici qu'en 1870 et 1871 une seconde inscription, découverte non loin de celle de 1810, montre la même Julia Festilla rappelant les honneurs dont fut comblé son père C. Julius Camillus. Ce devait être une des gloires de la récente Colonie flavienne, puisqu'il fut tribun militaire de la IVe légion, et plus tard, ensuite d'une campagne contre les *Britanni*, honoré par l'empereur Claude de récompenses exceptionnelles (la *hasta pura* et la *corona aurea*), plus tard encore, chef de la corporation des prêtres d'Auguste. De plus, coïncidence intéressante, cette inscription de Julia Festilla en mémoire de son père est identique à une autre inscription, de Villars-

[1] Les recherches et les conclusions de MM. Mommsen, Hagen, Müller, Wiener et Zündel sont clairement résumées dans la brochure de Doblhoff, p. 22-25. Lui-même a fait de *Julia Festilla*, la fille de Julius Camillus, l'héroïne d'un roman historique très mouvementé, et en trois volumes (Vienne, 1885).

les-Moines, maintenant dans le péristyle de la chapelle; identique, si ce n'est que celle-ci est officielle, au nom de la *Colonia pia, Flavia, constans, emerita Helvetiorum*, ce qui est la désignation consacrée pour Aventicum, mais seulement à partir de Vespasien et de Titus. Or, l'identité entre l'inscription officielle et celle de Julia Festilla nous permet de conjecturer que son père, déjà une notabilité militaire sous l'empereur Claude, aura joué un rôle important, sous Vespasien et Titus, lors de l'agrandissement d'Aventicum et de sa constitution en *colonia fœderata*, avec les prérogatives attachées au *jus latinum.*

En outre, cet édifice en l'honneur des *Camilli* est une des très rares constructions qui porte en soi sa date. Il est vrai que c'est à peu près tout ce que nous en connaissons : en 1810 on y découvrit un « portail sans linteau, dont les jambages sont des pilastres d'une seule pièce de marbre blanc » (lettre du doyen Bridel, — 1810? — *Cons. suisse*, seconde édition, tome VII, p. 125), et en 1872, deux jambes d'une statue en bronze, grandeur naturelle, munies à l'intérieur l'une et l'autre d'une barre de fer de soutien. (N° 1467.) Etait-ce ce qui restait de la statue de l'un des Camilli? *Sic transit gloria mundi!*

Sur notre plan figurent, aux Conches-Dessus, divers autres emplacements fouillés dans les vingt ou vingt-cinq dernières années; si l'on avait pris note, au fur et à mesure, de tous ceux qui l'ont été depuis le commencement du siècle, surtout depuis 1820, il resterait peu de places blanches à droite et à gauche de la grande route, depuis l'amphithéâtre jusqu'au mur d'enceinte. Et pourtant, même aux Conches-Dessus, il y a en abondance des terrains qui n'ont jamais été explorés régulièrement à cause de l'humidité du sol. Déjà du temps des Romains, l'emplacement appelé aujourd'hui Prés-de-Prilaz et Perruet devait être assez humide, à en juger par l'épaisseur de gravier du tronçon de voie romaine fouillé à l'est de ladite région. Grâce à leurs nombreux et excellents aqueducs et égoûts, ce défaut du sol fut très atténué; mais, depuis qu'ils sont en partie retrouvés et surtout en majeure partie obstrués, l'écoulement des eaux se fait encore plus mal là qu'ailleurs, et a rendu certaines fouilles impraticables jusqu'à présent.

V

La région des Conches-Dessous.

Maladaire. — Prés-Laits. — Prés-Verts. — Champs-Baccon.

Si l'on s'en tenait aux indications du plan, on serait tenté d'appeler cette région celle des mosaïques : à fort peu d'exceptions près, c'est là qu'ont été retrouvées les principales. Mais il ne faut pas perdre de vue que nous ne connaissons qu'une petite partie des mosaïques constatées depuis un siècle, et à plus forte raison une très petite partie de celles qui ont existé. Qu'étaient, en effet, ces pavés en mosaïque, sinon généralement le parquet d'une salle à manger ou d'une salle de bain dans quelque riche habitation. Leur présence n'indique donc nécessairement ni un édifice public, ni des bains, ni même un palais proprement dit. Et le fait qu'elles sont parfois à moins de deux pieds de la surface du sol actuel explique qu'elles se révèlent souvent sans fouilles spéciales au simple contact de la charrue. L'intérêt exceptionnel qu'elles excitent, ne provient, à Avenches du moins, ni de leur rareté, ni de leur valeur artistique, — souvent discutable à en juger par les échantillons qui se voient au musée, — mais principalement de la difficulté qu'il y a à les sortir du sol sans les disloquer [1].

Suivons maintenant la région des Conches-Dessous, en partant du mur d'enceinte et en nous dirigeant du côté de la ville moderne. Tandis que, sur la gauche de la grande route, on ne connaît nulle trace d'antiquités jusqu'à dix minutes environ en deçà de la muraille, de l'autre côté, dans la parcelle dite la Maladaire, a été trouvée en 1679 (selon Wild et Schmid ; en 1676, selon Haller),

[1] A ma connaissance les deux seules mosaïques d'Avenches qui aient survécu avant 1817, se trouvent à Berne. La plus ancienne provient des fouilles de Schmid de Rossan (Derrière la Tour), en 1751, et représente diverses figures du zodiaque. Voy. Dr Dübi : *Die alten Berner und die römischen Alterthümer* (Berne 1888 p. 26 et 27). On trouvera dans cette brochure, abstraction faite de son point de départ tout polémique, une abondance de renseignements dont quelques-uns sont inédits, sur ce que les Bernois ont fait en faveur des antiquités d'Avenches, et aussi, indirectement, sur ce qu'ils ont négligé de faire.

très près des limites extrêmes de l'ancienne ville, une mosaïque bientôt détruite, sans doute par des chercheurs de trésors[1]. C'est la plus ancienne fouille authentiquement constatée, si l'on peut se fier au manuscrit de Zoller, déposé à Lucerne et cité par Haller (II, 273). Elle représentait divers volatiles, entre autres, — véritable couleur locale, — une cigogne avec un serpent dans son bec. Mais le plus intéressant, c'est qu'elle était datée, par le fait de l'indication des consuls, de l'année 209 de l'ère chrétienne, et par conséquent du règne de Septime Sévère.

Un peu plus loin, au bord de la route, a subsisté pendant un demi-siècle un pavillon abritant une mosaïque alors entière, propriété de la commune d'Avenches et représentant un cygne s'abreuvant dans un bassin. Il se peut, après tout, que ce prétendu cygne ne soit qu'une oie... Du reste, peu importe. Ce pavé, à peu près carré, retrouvé en 1817 et dont M. De Dompierre signalait les dégradations déjà en 1822, n'a été transféré au musée qu'en 1867. Au surplus, il ne figure pas sur le catalogue, ayant continué à être propriété communale.

Immédiatement au nord de la mosaïque dite du cygne, M. Caspari est parvenu à découvrir, en 1883, deux panneaux d'une mosaïque déblayée déjà en 1735, puis fort détériorée et recouverte de terre. En 1786, dans des fouilles sans doute incomplètes, Ritter n'avait rencontré que des débris. D'après un relevé fait en 1735 (voy. Bursian, pl. XXIV), elle représentait Bellerophon sur son coursier entouré des quatre vents ; à en juger par le dessin de D. Fornerod, l'agencement des panneaux, carrés, arrondis ou ovales, était vraiment d'un fort bel effet. Il y en avait une quarantaine. Les deux fragments de la bordure maintenant au musée (Nos 1994 et 1995) figurent l'un, un sanglier poursuivi par un chien, et l'autre, une urne avec un arbuste autour duquel s'enroule un serpent.

En fait de traces de construction, rien n'a été trouvé, à ma connaissance, à la Maladaire, si ce n'est un nouvel indice de des-

[1] Le *Mercurius Helveticus* de Wagner, rare et curieux petit volume (Zurich 1688), en parle comme de la seule mosaïque alors connue, mais déjà détruite. Il place sa découverte en 1674, mais ce doit être la même.

truction par le feu, les restes d'une chaudière en plomb fondue par l'incendie. Un peu plus loin du mur d'enceinte, dans le triangle des Prés-Laits, l'Association *Pro Aventico* a fait creuser quelques tranchées, en décembre 1885 (voy. le Bulletin N° 1); on n'y a rien constaté d'intéressant, sauf l'existence d'hypocaustes de petite dimension dans de simples bâtiments de dépendance.

En continuant à suivre la grande route dans la direction de la ville actuelle, on arrive vers la petite mosaïque de 1689, brièvement décrite par Wild (p. 179) et par Schmid, omise sur le plan de Ritter. Sur le nôtre, l'emplacement est approximatif. Elle portait en majuscules, à l'angle nord, la signature de son auteur : *Prostasius fecit.* Encore un indice de l'art grec dans les provinces septentrionales de l'empire romain!

Il faut signaler, comme un emplacement particulièrement fertile en mosaïques, le terrain au nord de celle de Prostasius. C'est là que Ritter et lord Northampton firent coup sur coup de fort belles trouvailles, en 1786. On croyait ces mosaïques complètement détériorées : cette fois encore, avec son flair d'archéologue, M. Caspari a réussi à en retrouver de nombreux panneaux, au printemps et en automne 1864. Ce sont d'abord deux fort belles têtes des dieux des vents, les figures les plus expressives et les plus artistiques que possède le musée d'Avenches, en fait de mosaïques, (N° 1208 et surtout 1209) puis, des panneaux moins importants, simulant entre autres des fleurs, un dauphin, une pie, un geai, un portefeuille jaune et enroulé, un labyrinthe, etc. Tous ces fragments proviennent de la grande mosaïque découverte par lord Northampton[1], au printemps de 1786, et fort bien reproduite par Curty de Fribourg. (Voy. aussi Bursian, pl. XXX.) Sur son aquarelle, dont la figure centrale était déjà endommagée, j'ai compté environ 130 panneaux : ronds, hémisphériques, carrés, rectangulaires et triangulaires, pittoresquement agencés les uns contre les autres. Curty évalue à 576 000 le chiffre des petits cubes composant cette mosaïque de plus de 600 pieds carrés.

[1] En séjour à Avenches pour sa santé, il s'était pris d'un grand goût pour les antiquités. Son tombeau subsiste sous le dallage de l'église, et son souvenir est entretenu par une fondation philanthropique. — Sur notre plan, sa mosaïque est celle qui est traversée par une ligne pointillée; celle de Ritter est immédiatement à la gauche de la précédente.

A une trentaine de pas au nord de celle-ci, Ritter, faisant fouiller sous une rangée de noyers, en automne 1786, eut la bonne fortune de découvrir une autre mosaïque, moins grande, n'ayant que quatre panneaux avec figures, mais d'un style décoratif très original, surtout dans le recueil de Curty. En avril 1864, divers fragments en furent retrouvés par M. Caspari, et transportés au musée (entre autres Nos 1106, 1107 et 1109). Dans la figure centrale, Ritter discernait, en 1786, une tête de Méduse, Bursian, en 1870, une tête de Hélios, et Caspari une étoile ou une rosace entourée de feuilles de lierre... Divergences qui font sourire les profanes, mais qui surprennent moins si l'on tient compte des dégradations se produisant sous le sol en trois quarts de siècle, par le fait de la charrue et des racines de certaines plantes fourragères, la luzerne, par exemple.

Tout près de la mosaïque de 1786, dans la tranchée septentrionale, Ritter fit une découverte qui l'intrigua fort : à près de cinq pieds plus bas que le niveau du pavé en mosaïque, on parvint à une sorte d'habitation souterraine, une aire en ciment avec des subdivisions de murs, dont les panneaux étaients peints en bleu, en rouge, avec raies blanches, sur une mince couche de stuc. Du reste, ni menus objets ni traces de sculpture propres à résoudre l'énigme. Naturellement, à un siècle de distance, et sans croquis, il est difficile de faire autre chose que des conjectures.

Un peu à orient de ce massif si productif, furent sortis du sol, en 1882, deux objets très singuliers : un petit masque en ivoire et un dodécaèdre creux en métal. Le masque en ivoire (N° 1935) est beaucoup trop petit pour avoir servi à couvrir le visage ; d'après ses traits grimaçants, ses yeux saillants en verre noir, et surtout à en juger par l'ouverture bizarre pratiquée à l'arrière de la tête et fermée par un glissoir en ivoire, il peut avoir appartenu à quelque prestidigitateur ; de même le dodécaèdre en bronze (N° 1936), dont les douze pentagones sont autant de trous, de façon à simuler, en y introduisant les doigts, toute espèce de figures plus ou moins grotesques.

Tout ce terrain, le champ de Charmey, a été fouillé dès lors avec une persévérance louable ; il contenait, ainsi que le montre

notre plan, une série de constructions, dont l'une en fer à cheval.

A occident du massif des mosaïques, et un peu avant d'arriver à l'ancienne voie romaine parallèle à la ruelle des Mottes, dans un égoût suivant les uns, en terre libre selon les autres, a été extraite du sol la fameuse main votive (N° 597). C'était en janvier 1845, donc peu de mois après la mort de M. De Dompierre. La description de cet objet très rare, presque unique de son espèce en Suisse, nous mènerait trop loin et revient d'ailleurs de droit à un guide du musée. Il suffira de rappeler ici que cette main féminine en bronze, d'un travail très fin, est un ex-voto présenté lors de la naissance d'un enfant; que les bustes des quatre divinités, fixés le long des doigts ou à leur base, ainsi que les symboles qui les entourent, attestent le syncrétisme le plus complet du polythéisme officiel, c'est-à-dire l'invocation simultanée de dieux gréco-romains (Bacchus et Mercure) et de divinités orientales (Cybèle et Sabazius); enfin que, si les ex-voto sont très fréquents dans les antiquités d'origine grecque ou romaine, on ne connaissait en Europe, vers 1855, qu'une douzaine de mains votives semblables à celle d'Avenches, et dont aucune n'est plus riche en symboles [1].

Quoique nulle trace d'édifice ne soit connue dans le voisinage de l'emplacement de la main votive, on est conduit à penser, avec Bursian, que sa place naturelle était dans un temple ou une chapelle consacrée à l'une des divinités qu'elle invoquait, peut-être à Bacchus (Dionysos). On y est conduit d'autant plus que certain vase très curieux en airain, avec bas-reliefs représentant des scènes du culte champêtre de Dionysos et de Priape, provient précisément des Conches-Dessous (1837, N° 478), peut-être même de ces parages-là. Ni dans l'inventaire Troyon, ni dans le journal de M. De Dompierre, je n'ai retrouvé aucune indication précise de lieu. En outre, d'après Bursian (pl. XIX), ce vase peut fort bien avoir servi à contenir des parfums, sur la table de toilette, par exemple, de quelque courtisane romaine.

[1] En Suisse, il en existe une au Saint-Bernard, provenant des ruines du temple de Jupiter Penninus. Il semble qu'il y en ait eu une autre à Avenches, vers 1789; cependant Ritter, ni Schmid, ni de Caylus n'en disent rien. Voy. au reste la monographie du Dr H. Meyer (Zurich, 1856), traduite par le député Schairrer, de Donatyre.

Franchissons le chemin des Mottes, toujours en nous rapprochant de la ville actuelle. Voici les Prés-Verts, du côté de la voie ferrée, et les Champs-Baccon, du côté de la grande route.

Les Prés-Verts ne nous arrêteront pas longtemps ; la zone septentrionale en est traversée par la voie ferrée, mais comme celle-ci passe presque à ras de sol, le nivellement n'a rien amené là d'intéressant, ou presque rien. En revanche, à l'ouest des Prés-Verts, des constructions assez nombreuses sont marquées sur le plan. On a trouvé là, cela va presque sans dire, des traces d'hypocaustes et d'aqueducs, ainsi que bon nombre d'objets catalogués au musée. Parmi les plus intéressants citons : une lampe de mineur (1874), encore fixée à la voûte d'un grand égoût (N° 1632), une sonde chirurgicale, fort ébréchée (N° 1568), et surtout, dans les débris d'une construction attenant extérieurement à la muraille d'enceinte, en 1852, une statuette en os (N° 600), servant d'ornement à la poignée de quelque instrument, et qui, au dire de Troyon, rappelle l'art hindou par sa raideur d'attitude. Après quoi, il est fort possible que ces objets appartiennent à la parcelle précédente, marquée Conches-Dessous sur notre plan. A Avenches, en effet, l'usage local ne cadre pas partout avec le cadastre.

Les Champs-Baccon sont comme enclavés, on le voit sur notre plan, dans un rectangle de voies romaines. Malgré les fouilles qui y ont été pratiquées en 1850, 1866, 1873, peu d'emplacements sont aussi pauvres sur le répertoire par ordre topographique. Peut-être est-ce là qu'avaient été trouvés, en mars 1823, des débris de parois peintes à la fresque, des colonnes en marbre blanc, couchées et brisées, et surtout des pilastres surmontés d'aigles ; c'était sur un fonds de Nic. D'Oleyres, père. Tout cela a disparu, malgré les efforts de M. De Dompierre.

En revanche, en dehors du rectangle formé par les voies romaines, à l'angle entre le chemin des Mottes et la grande route, est un emplacement classique dans l'histoire des fouilles. C'est là que Ritter, en 1786, mit à découvert un vaste hypocauste avec salle de bain, malheureusement en partie détérioré. Il en a donné une description circonstanciée, accompagnée de dessins, déposés soit à Berne, soit au musée d'Avenches ; le peintre Curty de Fri-

bourg en a fait en 1786 une charmante aquarelle, à la fois très exacte, avec dimensions à l'appui, et pittoresquement traitée. Il est bien à désirer que cet élégant travail, à peu près oublié aujourd'hui à la bibliothèque de Fribourg, et en tout cas peu accessible au grand public, soit reproduit tôt ou tard par la phototypie. L'aquarelle de Curty rend plus intelligibles certaines particularités signalées par Ritter (p. 29-31) : entre autres, le long d'une des parois de la salle de bains, une sorte de dressoir à trois étages plaqué en marbre blanc et destiné à recevoir les pots d'huile de senteur ou d'onguents pour les frictions.

Quoique Ritter ait constaté que l'emplacement avait déjà été dépouillé d'une grande partie de ses plaques de marbre de revêtement, sans doute à l'occasion de la correction de la grande route, en 1750 et 1751, l'hypocauste de 1786 n'est point identique avec celui dont Schmid de Rossan déplorait la destruction, lors des mêmes travaux de 1750 et 1751, et dont le relevé se trouve également au musée.

En tout cas, nulle tentative ne fut faite, en 1786, pour conserver sur place l'hypocauste déblayé. On se borna à en lever le plan, à en tracer des croquis exacts. C'était déjà quelque chose, et il faut en savoir gré, soit à LL. EE. qui avaient confié à Ritter la direction de fouilles officielles, soit à lord Northampton qui faisait travailler à ses frais le peintre Curty.

On ne sut pas toujours en faire autant sous les divers gouvernements vaudois, et cela jusque vers 1860. C'est ainsi qu'en mai 1808, au dire de Haller (II, 253), peu tendre il est vrai à l'endroit du nouveau régime, un petit édifice, avec revêtement en marbre blanc, très bien conservé, découvert à gauche de la route de Morat (assez près, semble-t-il, des vastes hypocaustes fouillés en 1854 et 1864 à l'angle de la ruelle des Prés-Verts et de la grande route), fut bientôt détruit par le propriétaire du fonds, et cela par intérêt mal entendu. De tout ce qui a pu être trouvé là, il ne subsiste au musée qu'un autel votif (N° 185) en l'honneur de l'impératrice Julia Domna, la femme de Septime Sévère, connue par ses nombreuses médailles sous le nom de « Mère des camps » (*Mater castrorum*). Par impartialité, j'ai cité l'accusation portée par Haller, car elle est pré-

cise, presque contemporaine des faits racontés, et elle s'appuie sur le témoignage de M. d'Erlach de Vallamand; par impartialité également, il faut ajouter que ni M. De Dompierre dans son journal manuscrit, ni Levade, écrivant vers 1820, ni le doyen Bridel, dans sa troisième lettre archéologique, plus rapprochée encore de l'époque de la découverte, ne connaissent autre chose que l'inscription pure et simple[1]. Nouvel exemple combien, sur le terrain de la critique historique et sur celui d'Aventicum, il faut être circonspect dans ses affirmations!

VI

Les régions jusqu'ici improductives.

Le plan sous les yeux, il est aisé de voir que nous avons passé en revue tous les terrains signalés par des fouilles, et pourtant, additionnés les uns aux autres, ils équivalent à peine à la moitié de l'enceinte totale. Qu'est-ce à dire? Ces espaces laissés en blanc sur le plan, et qui rappellent les cartes du continent africain d'il y a un demi-siècle, étaient-ils inhabités sous l'empire romain, ou entièrement occupés par les parcs des villas, par les jardins publics, par les zones nécessaires au service militaire? Il est difficile de se prononcer d'une façon absolue. Rappelons d'abord que les six kilomètres d'enceinte d'Aventicum ne dépassent pas sensiblement le pourtour de la banlieue de Lausanne, c'est-à-dire un espace qui suffit très largement à une population d'à peine trente mille âmes. D'autre part, les cités romaines, au delà des Alpes comme en Italie, affectionnaient les grandes places publiques, les colonnades, les vastes établissements de bains; en outre, tout porte à croire qu'à Aventicum comme ailleurs, la vraie maison romaine n'avait guère qu'un étage, n'était habitée que par une seule famille, sauf les *insulæ*, les habitations des pauvres, ce qui obligeait, pour loger une population équivalente à celle d'une ville moderne

[1] En 1838, le dit autel votif élevé aux frais des Helvètes (*Helv. publice*) a été donné par M. de Pourtalès au musée, qui venait de s'ouvrir. Jusqu'alors il était conservé dans le domaine de Greng, entre Faoug et Morat.

de trente à quarante mille âmes, à disposer d'un espace plus étendu.

On peut donc admettre, ce semble, que si Aventicum a compté 50 000 habitants environ, dans les deux siècles de sa prospérité, depuis les Flaviens jusqu'aux premières incursions des Alemannes, cette population a dû déborder bien au delà des régions où se retrouvent des traces de construction. Comment expliquer que nulle part dans ces régions excentriques on ne puisse signaler de vestiges d'habitation? Mettons que ce fussent des quartiers pauvres ou ayant conservé de préférence les constructions en bois, recouvertes de chaume et d'origine helvète. Ceci suffirait à rendre compte de l'absence de substructions, car à Aventicum les pierres à bâtir capables de résister aux siècles venaient d'assez loin : c'était le grès de la Molière, à trois lieues de là, ou le calcaire des rives du lac de Neuchâtel ; quant à la pierre du mont de Châtel, elle se désagrège facilement. Restent cependant les briques, d'une abondance inépuisable partout où l'on a fouillé en plaine, car les toitures des maisons romaines étaient en tuiles à rebord (*tegulæ*), s'emboîtant exactement les unes dans les autres, et protégées par des tuiles faîtières en dos d'âne (*imbrices*). Ainsi si l'on ne retrouve point de fragments de tuiles dans ces régions excentriques, ou point d'autres que ceux provenant d'aqueducs de second ou de troisième ordre, alors sans doute il deviendra à peu près certain qu'elles n'ont jamais été occupées par des habitations d'architecture romaine. Mais avant de se prononcer, il faut faire des fouilles, avant tout dans la direction des anciennes voies aboutissant à des portes, le long du chemin de Combes, par exemple, puis du chemin de la Ria rendu dès longtemps impraticable par le ruisseau qui s'y est creusé son lit.

Pourquoi, en effet, admettre *à priori* que la plaine seule a été habitée? Pourquoi les collines à pente douce qui entourent cette plaine n'auraient-elles reçu que de rares constructions, tandis que les collines escarpées de Rome, celles de Lyon, de Besançon ou de Vienne, et de tant d'autres cités gallo-romaines, se couvraient d'édifices? Certes, sur les hauteurs enveloppant Aventicum, l'air était plus salubre, la vue plus étendue que dans la plaine des Con-

ches. Les espaces planes convenaient pour les constructions publiques, pour les *scholæ*, pour les bains, pour les opulentes villas patriciennes, et l'on aurait tort, je crois, de les chercher ailleurs, mais ailleurs il y avait place pour autre chose.

Il reste à indiquer les très rares trouvailles faites en dehors des régions passées en revue dans les chapitres précédents. Ce sera vite fait. En 1877, sur Saint-Martin, c'est-à-dire au sud du théâtre, dans le champ Boulaz, une conduite d'eau en briques, de forme quadrangulaire, se recouvrant avec des tuiles ; il ne s'agit là, on le voit, que d'un aqueduc de second ou troisième ordre. En 1864, au sud-est du théâtre, du côté de Donatyre, en Perey Jaquemoud, des débris de tuiles formant le plancher d'une construction. Puis du côté du marais, c'est-à-dire dans la partie septentrionale, et le long du mur d'enceinte, divers objets isolés, dont le plus curieux est un tout petit singe en bronze, d'un travail assez grossier (1877, N° 1843.) Voilà tout ce que j'ai pu retrouver dans les inventaires, indépendamment des sépultures et de la banlieue, indépendamment aussi du tracé de l'ancienne voie romaine depuis la porte de l'ouest jusque vers le théâtre.

Ce dernier emplacement mérite quelques explications ; il forme d'ailleurs, de ce côté-là, la limite entre les régions improductives et les autres. Là, les constructions proprement dites et même leurs fondations ont dû disparaître de bonne heure ; mais divers objets y ont été trouvés dès le commencement du siècle. Quelques-uns peuvent avoir appartenu à des monuments funéraires : ainsi une main d'homme, en marbre, encore intacte, appuyée à un pilastre, provenant des environs de la porte occidentale ; et surtout un marbre blanc, cassé par le milieu, figurant un jeune garçon endormi, avec un lézard à ses côtés (N° 209), personnification fréquente du génie du sommeil et aussi de celui de la mort, d'une mort paisible.

Quelques autres objets proviennent de *Plaine Encise*, un peu plus éloignés du tracé de l'ancienne voie romaine ; ce sont par exemple, en 1847 et près du mur d'enceinte, un joueur de flûte, statuette en bronze assez maniérée (N° 596) ; vers 1860, un affiquet en argent dédié à Hermès ou à Héra (N° 932) ; puis des fers

de lance, ou de quelque arme semblable à lame plate. Mentionnons, à ce propos, combien sont rares, dans l'enceinte, les armes intactes ; la plupart ont été sorties du sol dans les environs de l'amphithéâtre et sont plutôt des fragments d'armure de gladiateurs. Evidemment, dans les siècles des invasions et encore longtemps après, les armes étaient un de ces objets de première nécessité qu'on ne laisse pas gisant sur le sol!

L'emplacement du cimetière actuel, ainsi que le montre le plan, était traversé par l'ancienne voie romaine. Vers 1830, d'après les souvenirs de M. Gérard Fornerod, l'ancien préfet, la portion occidentale du cimetière fut remuée assez profondément ; on y trouva, pêle-mêle, auprès d'une muraille détruite, bon nombre de squelettes et de crânes, indiquant non point une sépulture régulière mais les traces d'un combat livré sans doute pour défendre les abords de la ville. La présence d'un vieux mur, faisant suite à la muraille méridionale du cimetière, donne du poids à cette supposition. Ce mur, construit en matériaux en partie romains, mais nullement d'après les règles constantes de l'architecture romaine, présente deux étages de meurtrières de dimensions variables et inégalement espacées. C'est le « mur des Sarrasins, » comme on l'appelle à Avenches, et il se peut fort bien qu'il date des dernières invasions qui ont ravagé la contrée, celles des Sarrasins, c'est-à-dire du XIe siècle.

Un autre souvenir, plus hypothétique, se rattache à l'emplacement du cimetière actuel. C'est là qu'était jadis l'église de Saint-Martin, détruite en diverses fois, et dont il subsistait quelques débris dans le premier tiers du siècle. Au dire de l'ancien concierge du musée, Augustin Fornerod, mort il y a deux ou trois ans, on avait sorti de dessous l'emplacement de l'église Saint-Martin, bon nombre de bassins en grès dur, vendus dans les environs comme bassins de fontaines. L'un d'eux toutefois, après avoir servi comme tel *Derrière la Tour*, a été transporté sur la terrasse devant le musée. Or, il se trouve qu'un archéologue, de passage à Avenches, conjectura que ce prétendu bassin de fontaine pourrait fort bien avoir servi de tombeau ; en tout cas, il est analogue à un certain type de sépultures chrétiennes, et à la rigueur il serait de la gran-

deur voulue. L'ancien concierge du musée croyait fermement que ces tombes creusées dans le grès et provenant des cryptes de Saint-Martin n'étaient autres que celles de ces vingt-deux évêques d'Avenches dont le Cartulaire de Lausanne, du XIIIe siècle, place la sépulture au-dessous d'une chapelle de Saint-Symphorien. On comprendra que les renseignements précis manquent absolument pour contrôler et ce récit et cette hypothèse, mais on comprendra aussi que je les aie mentionnés, étant donnés l'intérêt légitime que provoquent les origines chrétiennes à Aventicum et les obscurités qui enveloppent encore tout ce sujet. Rien n'empêcherait, par exemple, que ce Saint-Symphorien, jusqu'ici introuvable, eût été l'une des chapelles de l'église Saint-Martin.

VII

Cimetières et banlieue.

Dans les cités gallo-romaines, de même qu'en Italie, les sépultures sont rangées des deux côtés de la route, toujours en dehors de la ville : les cimetières sont donc le commencement de la banlieue. Il n'en est pas autrement à Avenches, ainsi que le conjecturait Troyon, avec sa perspicacité habituelle. Il lui arriva même de pressentir, à trente ans de distance, et à propos d'une petite lampe en bronze inscrite sous le N° 731, l'emplacement où le *Pro Aventico* a fait ses principales trouvailles. Mais n'anticipons pas.

L'intérêt qui s'attache de préférence, dans l'étude du passé, à la découverte des sépultures, provient de causes multiples. C'est d'abord une sympathie bien naturelle pour le deuil des générations qui nous ont précédés, ou tout au moins, une curiosité sympathique à l'endroit des manifestations de ce deuil. Quel est le père ou la mère qui, s'arrêtant devant l'église d'Avenches et y déchiffrant celle des trois inscriptions qui est une inscription funéraire, ne se sentira pas ému en y voyant un père et une mère s'adresser à leur fillette tendrement aimée (*filiæ dulcissimæ*) que la mort leur a ravie à l'âge de deux ans et demi. Qui était cette Ælia Modestina? Nul ne le sait. Où était sa tombe? On l'ignore ; mais ces

cinq lignes gravées sur pierre attestent des cœurs en deuil, et cela suffit. D'autres raisons, d'un ordre tout différent, rendent l'étude des sépultures romaines particulièrement instructives. On y surprend rarement, il est vrai, un sentiment religieux un peu profond, ou seulement un peu individuel ; en revanche, ces inscriptions tumulaires ainsi que ces objets qui accompagnent d'ordinaire les sépultures, — urnes cinéraires, en terre ou en verre ; poteries très variées de forme et de qualité ; objets de toilette ou qui rappellent les occupations du défunt, — ce sont là autant de témoins authentiques qui nous font deviner la vie des siècles passés.

Et ces témoins ont d'autant plus de valeur qu'ils nous parviennent relativement bien conservés. A l'époque des sépultures par incinération, c'est-à-dire jusqu'au IIIe siècle et quelquefois au delà, l'urne contenant les ossements calcinés était enfouie au-dessous du sol, de même que les divers objets funéraires qui l'accompagnaient. S'agissait-il d'une sépulture importante, l'emplacement était surmonté d'une pierre funèbre ordinairement avec inscription. Plus tard, même si la pierre était mutilée ou enlevée, l'urne cinéraire demeurait plus ou moins intacte dans sa cachette. C'est ainsi que l'un des cimetières antiques de Bordeaux, destiné aux classes pauvres, a livré environ vingt mille urnes funéraires.

C'est ainsi encore que quinze à dix-huit cents coupes, fioles ou vases, destinés à honorer les mânes des défunts, ont été sortis des cimetières d'Orléans, de Tours, de Blois, au dire de M. de Caumont, avant 1830.

A Avenches nous n'en sommes pas là, car ce n'est guère que depuis quinze ans qu'on est arrivé sur la trace des anciens cimetières. Quelques inscriptions funéraires avaient été recueillies dès longtemps, antérieurement au XVIe siècle, et encastrées dans les murs du prieuré de Villars-les-Moines, ou jusqu'à Amsoldingen, près de Thoune. Quelques autres étaient demeurées à Avenches. Mais nul ne se préoccupa de rechercher les cimetières d'où elles provenaient, le but des propriétaires, quand ils fouillent, étant avant tout de trouver des matériaux de construction, c'est-à-dire d'anciens murs. Il a fallu que la voie ferrée, en traversant en

légère tranchée le polygone de l'ancienne muraille d'enceinte, révélât l'existence de sépultures, au point précis où une ancienne route romaine sortait de ville, se dirigeant vers le lac, dans la localité appelée tantôt les Mottes, tantôt le Pré-Raclos ou le Pré-du-Tirage. C'était en 1873. Cette fois, à titre d'exception, le conservateur du musée fut autorisé à pratiquer quelques fouilles aux frais de l'Etat, à droite et à gauche de la dite voie romaine. On fut plus heureux à gauche qu'à droite ; on découvrit, tout à côté de la voie ferrée, une urne cinéraire en verre (N° 1614), ce qui est presque toujours l'indice d'une sépulture de la classe riche. L'urne en verre était intacte, étant protégée par une sorte de caveau d'un mètre carré en cailloux jaunes ; elle était comme enveloppée de débris carbonisés, et à moitié remplie par les ossements calcinés de deux enfants. A l'angle du même caveau, une urne en terre noire, et tout auprès diverses urnes, brisées ou intactes. A quelques pas plus loin, à trois ou quatre pieds profond, un cercueil en bois très peu décomposé, avec squelette presque intact ; un second sarcophage fut trouvé plus près de la muraille d'enceinte, avec les mêmes particularités. Ces détails, ignorés ou perdus de vue, sont attestés par un croquis de M. Aug. Rosset, exécuté en 1874.

L'hiver de 1880-1881, M. Caspari fit de nouveau faire quelques sondages aux abords de la dite voie ; ce qu'on découvrit de plus saillant, c'est un vase funéraire en verre, carré, avec un fil argenté autour du col. (N° 1920.) En somme, on fit diverses constatations instructives : sépultures groupées, mais espacées ; beaucoup d'urnes brisées, quoique « placées entre de gros cailloux protecteurs, entourées d'un petit pavé » ; et surtout, coexistence, semble-t-il, des sépultures par inhumation et par incinération, à Avenches aussi bien que dans certaines nécropoles gallo-romaines. Nulle trace d'inscription ni d'aucun monument funéraire. Après quoi, il est évident que les fouilles n'ont pas été prolongées assez loin, et que c'est une région à explorer à nouveau.

Il se peut que les abords d'autres portes recouvrent encore d'autres sépultures. En tout cas, devant la porte de l'ouest, existait une importante nécropole. Il n'y a pas lieu ici à faire la description, ou plutôt à la refaire après tant d'autres, des très intéres-

sants objets trouvés en 1872, sous le bâtiment de l'usine de lait condensé et qui ont été recueillis auprès des débris du cercueil d'une jeune fille. (N° 1503-1511, tous donnés au musée par M. Blondel, alors propriétaire de la fabrique.) On sait généralement que l'inscription *Vivas in Deo*, gravée à la main sur le plus grand des deux gobelets de verre, inscription si répandue dans les tombes chrétiennes à partir du IIIe siècle, est un indice irréfragable que la famille de cette jeune fille professait la religion nouvelle. Et comme le bâtiment de l'usine est à peu près sur le tracé de l'ancienne route romaine d'Avenches à Moudon, et que cet emplacement est à l'opposite du précédent, on fut conduit à penser que des fouilles pratiquées le long de la voie romaine, entre l'usine et la porte ouest, révéleraient un cimetière chrétien d'époque romaine. Ces fouilles se sont faites, en effet, au bout d'une douzaine d'années et par l'initiative de l'association Pro Aventico ; elles ont été fructueuses, très fructueuses même immédiatement en amont de l'usine. On sait, par notre Bulletin précédent, qu'elles ont livré neuf inscriptions funéraires, dont six assez complètes pour être déchiffrées, c'est-à-dire juste autant qu'on en connaissait jusqu'alors, savoir cinq trouvées à Amsoldingen, une seule à Villars-les-Moines, une à Morat, deux à Avenches. Ces fouilles ont livré, en outre, divers fragments de monuments funèbres, et une intéressante collection d'urnes cinéraires en terre ordinaire, en poterie fine, en verre. Au dire des connaisseurs, plusieurs des objets sortis du sol et qui figurent dans le catalogue sous les Nos 2011-2022, 2031-2064, 2066-2103, sont rares à Avenches, et même dans toute la Suisse. Mais on sait également, par notre Bulletin précédent et par celui-ci, que le problème de l'existence de sépultures chrétiennes et de leur coexistence auprès de tombes païennes, est loin d'être résolu.

Avant de passer à la banlieue proprement dite, mentionnons encore des sépultures trouvées en 1873, en dehors et assez près de la porte ouest, en ouvrant une tranchée pour un nouveau chemin, dans la parcelle désignée sous le nom de *A la province*. Il y avait là des fragments de squelettes et de crânes, recouverts par de larges tuiles, en forme de cercueil. Caspari, dans son rapport annuel, en parle comme de sépultures postérieures aux Romains,

burgondes, par exemple. C'est possible; d'autre part, M. de Caumont signale sur divers points de l'ancienne Gaule, des modes de sépultures analogues, et qui sont authentiquement d'origine romaine. En général, l'examen comparatif de plusieurs cités gallo-romaines conduit cet archéologue à conclure que l'inhumation et l'incinération ont coexisté, pendant de longues périodes d'années, peut-être des siècles, dans un grand nombre de localités. Pourquoi n'en aurait-il pas été de même à Aventicum? Il est instructif également de trouver là, comme dans mainte nécropole gallo-romaine, des ossements de quadrupèdes mêlés aux urnes sépulcrales. L'usage d'immoler des animaux domestiques sur la tombe de leurs maîtres aurait ainsi existé en Helvétie pendant la domination romaine.

Il nous reste à parler brièvement de la banlieue, quoiqu'elle ne figure plus sur notre plan.

De même qu'on a retrouvé, en France et en Angleterre, bon nombre de maisons de campagne, de *villæ*, parfois très bien conservées, et dont la superficie étonne, de même il a dû exister, aux abords d'Aventicum, des villas de diverse nature, depuis le palais somptueux jusqu'à la simple exploitation rurale. Je n'en mentionnerai que deux, les seules qui me soient connues avec quelque détail. L'une était du côté de la route actuelle de Morat, tout près de l'enceinte, dans la propriété du Russalet. En 1869, on y trouva bon nombre d'objets de luxe et de toilette : deux petits vases en verre rouge et en verre blanc, un médaillon en bronze, probablement à parfum, se suspendant au cou par une chaînette (N° 1406), une breloque bronze, forme clochette, etc. En 1822, une mosaïque importante avait été trouvée dans cette région, — l'emplacement exact n'est pas indiqué par M. De Dompierre, — et sottement dévalisée par les gens du pays.

Quelques années plus tard, en 1830, fut découverte à Cormerod, à une lieue au sud-est d'Avenches, une grande mosaïque fort bien conservée, Thésée combattant le Minotaure au centre de son fameux labyrinthe. C'était sur l'emplacement de quelque importante villa, du reste entièrement détruite. Les autorités fribourgeoises eurent plus de savoir-faire ou plus d'énergie qu'on n'eu

avait eu jusqu'alors à Berne et à Lausanne, et elles réussirent à transférer dans le musée de Fribourg la mosaïque du Minotaure, mieux conservée que toutes celles d'Aventicum.

Egalement sur sol fribourgeois, et près du même village, a été trouvée, en 1843, une originale statuette en bronze, pesant plus de deux kilos, et qui ornait sans doute le parc de quelque villa. C'est une divinité champêtre, une Fauna ou une Dryade, dont le corps, à partir de la ceinture, devient celui d'une chèvre. (N° 589.)

En fait de banlieue, il a dû exister quelque faubourg du côté de la route de Moudon, à en juger par la direction d'un aqueduc, venant des hauteurs de Coppet-Belmont et aboutissant hors de ville. C'était du moins l'opinion de Caspari, dans son rapport pour 1884.

Jusqu'ici, il n'a pas été question des aqueducs qui alimentaient la cité, et qui naturellement venaient en partie des collines voisines. L'un d'eux, descendant du Bois-de-Châtel, au sud d'Avenches, débouchait près du théâtre ; c'est lui qui alimente, aujourd'hui encore, la fontaine de Buderon ou de Buidère, un peu au-dessous de Donatyre ; c'est lui également qui a rendu impraticable le chemin dit de la Ria, entre Donatyre et le Théâtre. Un second aqueduc amenait ses eaux en plein Forum : de là, on l'a vu, le nom de Lavoëx affecté à une partie de cette région. Mais la conduite d'eau la plus remarquable, comme difficulté vaincue, était celle venant de l'Arbogne, à deux kilomètres du petit lac de Seedorf, dans la direction de Fribourg. Diverses recherches, faites entre autres en 1874, permettent de lui attribuer une longueur de quarante-six mille pieds. Aujourd'hui encore, on en voit quelques traces intéressantes hors de ville, au-dessus du ruisseau de la Longeaigue, à occident de la propriété Frommel.

Aventicum était donc abondamment pourvu d'eau potable. Ses murailles, du côté septentrional, étaient-elles baignées par les eaux du lac de Morat, ainsi qu'on l'avait admis jusqu'au commencement de ce siècle ? Il est certain que le transport très actif des grands blocs de calcaire du Jura indique des communications incessantes par voie d'eau. Il est certain également que jusqu'ici, en dépit des canaux qui figurent sur le plan de D. Fornerod au XVIIIe siècle, on n'a pu retrouver leurs traces dans la plaine assez marécageuse

qui s'étend d'Avenches au lac de Morat, à trois quarts d'heure de là. En outre, droit vis-à-vis de la gare, sur la face extérieure du mur, se voit, aujourd'hui encore, un enfoncement assez régulier, assez profond pour avoir pu servir à y fixer un solide crampon avec une boucle d'amarre. On a discuté à perte de vue sur l'existence ou la non existence de cet anneau, débats assez oiseux puisqu'il eût pu servir aussi bien dans l'hypothèse d'un canal que dans celle du lac.

Ici encore, les hypothèses sont rendues superflues par les faits : deux voies romaines, si ce n'est davantage, ont été constatées l'une traversant le marais, traversant même la Broie ; l'autre celle du cimetière dit des Mottes, se dirigeant droit sur le lac, ce qui suffit à prouver que le niveau de celui-ci n'a guère changé depuis l'époque romaine. Il y a d'autres indices encore, mais qu'il serait superflu d'énumérer.

Après être descendus jusqu'aux rives du lac, retournons dans la direction de la ville moderne et gravissons cette colline boisée, le Mont-de-Châtel, qui la domine à vingt minutes en arrière. De là le coup d'œil est vraiment remarquable, gracieux du côté de l'enceinte de l'ancienne cité et des eaux limpides du lac de Morat, avec les coteaux du Vully, la ligne brillante du lac de Neuchâtel et le profil sombre et monotone du Jura à l'arrière-plan, tandis que, sur le versant fribourgeois, ce sont les brusques accidents de terrain du haut plateau suisse, et, par de là, les fières dentelures des Alpes, depuis les sommités fribourgeoises jusqu'aux glaciers lointains de l'Oberland.

C'est sur ce belvédère qui est en même temps un poste d'observation, à l'extrémité nord-est du Mont-de-Châtel, que fut construit un *castrum*, une sorte de forteresse assez vaste pour servir de refuge aux habitants disséminés des deux versants, assez élevé pour commander l'horizon. Deux murs en équerre, en calcaire jaune du Jura, malaisés à discerner au milieu des broussailles qui les recouvrent, attestent l'origine romaine de cette construction. De quelle époque date-t-elle ? Bursian estime que c'est des temps agités du IIIe siècle où, jusqu'en Helvétie, la vieille civilisation romaine dut faire face contre les invasions. Maintes fois, sans

doute, les sentinelles postées sur le Mont-de-Châtel regardèrent, l'œil inquiet, du côté de l'est, du côté des Alemannes. Ils ne se firent pas attendre. Vers 265, un peu plus tôt ou un peu plus tard, les colonnes de fumée annoncèrent l'incendie des bourgs et des forêts, l'approche des Alemannes. Ce fut une bourrasque violente, mais qui passa. Puis revinrent des années de sécurité relative, surtout sous Aurélien et Dioclétien, sous Constance Chlore et Constantin.

Et puis de nouveau, vers le milieu du IVe siècle, la sentinelle romaine sur le *castrum* du Mont-de-Châtel vit s'approcher les redoutables signes précurseurs de l'invasion. Que pouvait Aventicum, avec sa population efféminée et affolée, contre ce peuple de guerriers qui se ruait contre ses murs d'enceinte? La vieille cité sombra, comme tant d'autres, dans ce grand naufrage de la civilisation antique. On ignore la date et l'on ne sait pas même si sa chute fut glorieuse. L'histoire d'Aventicum était finie; celle de ses ruines allait commencer.

EUG. SECRETAN.

PLAN D'AVENTICUM.

TERRITOIRE DE VILLAREPOS (FRIBOURG)

COMMUNE DE DONATYRE (VAUD)

DONATYRE

DERRIÈRE BUDEROU

ÈS PRÉS BUDEROU

AU GRAND JORDIL

AUX CHENEVEISES

CHAMPS MARTEGNY

AU PERTE LAMBERT

DERRIÈRE LE MOTTEY

À LA GROSSE PIERRE

LA CONDEMINE

EN PEREY JAQUEMOUX

SUR St MARTIN

AU CUANDZ

EN COMBES

CREUX DE LA VIGNE

EN PERRAUSAZ

À LA CHENAUX

AU GROS TEYTRE

EN SELLEY

TORNALLAZ

EN QUILLON

CREUX AUX PATRONS

AU PASTLAC

AU LAVOEX

VERS LA THUILLERE

À LA MONTAGNE

LE PLANCHETTES

LE RUSSALET

AUX CONCHES DESSUS

EN PERNET

PRILAZ

LA CONCHETTE

SAINT ETIENNE

AU HAGN

VIEUX GRAND CHEMIN

PLAINE ENCISE

VERS LE RUISSEAU

AU PRÉ MERMOUD

PRÉS AUX DONNES

CHAMPS BACCON

AUX CONCHES DESSOUS

PRÉ MIGUET

LA MALADAIRE

AUX PRÉS LAITS

DERRIÈRE LA TOUR

AVENCHES

CHAMPS MANTILLEAUDS

EN St ANTOINE

PRÉ RACLOS

PRÉS D'AGNY

PRÉS VERTS

PRÉ CHOUKEY

AU TORNATOU

AU PAON

LES MOTTES

DERRIÈRE LES MURS

GARE

AU FOR

GRAVENEAU

PRÉ DES ADOUX

CHEMIN DE FER

LES JONCS

LÉGENDE.

- *Constructions romaines constatées, mais qui ne sont plus visibles.*
- *Grottes romaines encore visibles.*
- *Ruisseaux, aqueducs, égouts, drainage.*
- *Voies romaines constatées.*
- M — *Mosaïques.*
- MM — *id. en partie conservées au Musée.*
- T — *Tours dont l'emplacement a pu être constaté.*
- Hyp. — *Hypocaustes.*
- P.A. — *Feuilles de l'association Pro Aventico (dès 1882).*

Echelle 1:5000.

Publié par l'Association pro Aventico (Bulletin N° II).

Dressé en 1888 par Aug^te Rosset, Commissaire

Exécuté sous la direction de Wurster, Randegger & Cie à Winterthur